



Le Choix

Citoyens pour
une mort choisie

REVUE DE PRESSE JUILLET 2026

Nous avons fait le choix de ne pas reproduire l'intégralité des articles qui sont librement accessibles sur Internet mais de pointer vers leur version en ligne pour vous en permettre la lecture. D'autres articles ne sont accessibles que pour les abonnés : nous vous en proposons des extraits ou des résumés.

Vous trouverez également sur le site de l'association, des actualités culturelles (livres, films et spectacles) sur nos thématiques (<https://choisirmafindevie.org/actualites-culturelles/>). Cette revue de presse est issue d'une veille quotidienne des médias français et internationaux réalisée par Nathalie Andrews et Sylvie Dalbin

Sommaire

FRANCE.....	2	15 JUILLET – LIBERATION (et les malades ?).....	26
*** LES AVANCEES DE LA LOI ***	2	15 JUILLET – LE MONDE (un long cheminement...).....	28
16 JUILLET – FRANCE INFO (→ Application de la loi).....	2	14 JUILLET – FRANCE 24.....	28
15 JUILLET – AFP / LIBERATION (→ Contenu de la loi).....	3	14 JUILLET – MEDECINE PALLIATIVE.....	29
18 JUILLET – AFP / BFMTV (→ Médicaments).....	6	12 JUILLET – LA SEMAINE.....	29
15 JUILLET – LE QUOTIDIEN DU MEDECIN (→ Médecins).....	7	10 JUILLET – TOUTE LA VEILLE ACTEURS SANTE.....	29
15 JUILLET – AFP / LE MONDE (→ Vote).....	11	09 JUILLET – GALA.....	30
29 JUILLET – VILLAGE-JUSTICE (→ Conseil constitutionnel).....	13	07 JUILLET – HOSPIMEDIA (Directives anticipées).....	30
07 JUILLET – PUBLIC SENAT (→ Rejet du Sénat).....	19	07 JUILLET – LE MONDE (Maladie de Charcot).....	31
02 JUILLET – HOSPIMEDIA (→ Pharmaciens).....	21	06 JUILLET – LE MONDE.....	31
*** AUTRES ACTUALITES ***	22	03 JUILLET – PARLONS FIN DE VIE.....	32
27 JUILLET – OUEST-FRANCE.....	22	02 JUILLET – TV5MONDE.....	32
26 JUILLET – LCP.....	22	02 JUILLET – FRANCE 3 – GRAND-EST.....	32
25 JUILLET – MEDIAPART (BLOG).....	22	01 JUILLET – FRANC-TIREUR.....	32
24 JUILLET – LE FIGARO.....	23	OPPOSANTS.....	33
23 JUILLET – LE MONDE.....	23	29 JUILLET – TRIBUNE CHRETIENNE.....	33
22 JUILLET – JIM.....	23	29 JUILLET – LE POINT.....	33
21 JUILLET – REGARDS PROTESTANTS.....	23	28 JUILLET – JDD.....	34
18 JUILLET – RFI.....	24	24 JUILLET – LE FIGARO.....	34
17 JUILLET – ARTE.....	24	20 JUILLET – LE PELERIN.....	34
16 JUILLET – JIM.....	24	20 JUILLET – LE MONDE.....	34
16 JUILLET – LIBERATION.....	24	19 JUILLET – ALETEIA.....	35
16 JUILLET – LIBERATION.....	24	18 JUILLET – JDD.....	35
16 JUILLET – REPUBLICAIN LORRAIN.....	25	16 JUILLET – LE FIGARO.....	35
16 JUILLET – EUOBSERVER.....	25	15 JUILLET – LA CROIX.....	35
16 JUILLET – AFP / 20 MINUTES.....	25	15 JUILLET – LA CROIX.....	35
16 JUILLET – AFP / FRANCE-INFO.....	25	14 JUILLET – LA CROIX.....	36
16 JUILLET – LA VOIX DU NORD.....	26	13 JUILLET – JDD.....	36
15 JUILLET – RADIOFRANCE.....	26	12 JUILLET – LA CROIX.....	36
15 JUILLET – LE CHOIX / YOUTUBE.....	26	12 JUILLET – HERODOTE.....	36
		11 JUILLET – JDD.....	36
		09 JUILLET – OUEST-FRANCE.....	37
		08 JUILLET – MARIANNE.....	37

07 JUILLET – FRANCE CATHOLIQUE.....	37	AUSTRALIE.....	40
06 JUILLET – LA CROIX.....	37	BELGIQUE.....	41
06 JUILLET – VALEURS ACTUELLES.....	37	CANADA.....	42
05 JUILLET – JDD.....	38	COLOMBIE.....	44
04 JUILLET – LE MEDIA EN 4-4-2.....	38	ESPAGNE.....	44
04 JUILLET – LE FIGARO.....	38	ITALIE.....	45
03 JUILLET – LE FIGARO.....	38	NOUVELLE-ZELANDE.....	46
A L'INTERNATIONAL.....	38	PAYS-BAS.....	46
MONDE.....	38	ROYAUME-UNI.....	47
ALLEMAGNE.....	39	USA.....	48

FRANCE

*** LES AVANCEES DE LA LOI ***

Rappel : La loi sur la fin de vie, ralentie par la dissolution de l'assemblée en 2024, a repris son long chemin parlementaire en **mars 2025**.

(1ère lecture) Le **2 mai 2025**, la Commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale a voté les deux textes de loi. Ces 2 textes ont été **débattus au Parlement** à partir du 12 mai **et votés le 27 mai 2025**. **(561 VOTANTS → 305 POUR – 199 CONTRE – 57 ABSTENTION)**

Le parcours parlementaire s'est poursuivi au **Sénat** au sein de la Commission des affaires sociales du Sénat dès **juillet 2025**. Mais le changement de gouvernement a de nouveau ralenti le processus. Le débat au Sénat a été reporté au **20 janvier 2026 pour un vote au 28 janvier – le texte a été fortement remanié puis ... rejeté**.

(2ème lecture) Le débat a repris à l'Assemblée nationale en février 2026 en s'appuyant sur le texte voté en mai 2025. Un nouveau texte a été **voté le 25 Février 2026**. **(562 VOTANTS → 299 POUR – 226 CONTRE – 37 ABSTENTION)**

Prévu initialement en **2ème lecture au Sénat** les 1^{er}, 2 et 3 avril 2026, ce texte a été débattu puis à nouveau rejeté par le Sénat le **12 mai 2026**. **(562 VOTANTS → 299 POUR – 266 CONTRE – 37 ABSTENTION)**

(3ème lecture) Le texte de mai 2025 voté par l'Assemblée a fait l'objet de modification en Commission avant d'être proposé le 11 juin à l'**Assemblée** pour être débattu à partir du 22 juin, puis voté et adopté le 30 juin 2026 : **(562 VOTANTS → 295 POUR – 232 CONTRE – 35 ABSTENTION)**

Texte rejeté par le Sénat (sans vote)

(4ème lecture)

Texte voté et adopté le 15 juillet 2026 : **(561 VOTANTS → 291 POUR – 241 CONTRE – 29 ABSTENTION)**

Droit à l'aide à mourir

Dossier législatif - https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/dossiers/fin_de_vie_17e

Texte voté en séance à l'Assemblée nationale le 30 Juin 2026

https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/textes/l17t0323_texte-adopte-seance

Saisines - 2026-910 DC Loi relative au droit à l'aide à mourir

<https://www.conseil-constitutionnel.fr/decisions/affaires-en-instances?id=32246>

Soins palliatifs

- **Dossier législatif** - <https://www.senat.fr/dossier-legislatif/ppl24-662.html>

- **JORF n°0122 du 27 mai 2026** <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000054131776>

16 JUILLET – FRANCE INFO (→ Application de la loi)

Pourquoi la loi sur l'aide à mourir n'entrera pas en application avant "début 2027"

URL: https://www.franceinfo.fr/societe/euthanasie/pourquoi-la-loi-sur-l-aide-a-mourir-n-entrera-pas-en-application-avant-debut-2027_8097482.html

(Extraits – article en libre accès) [...] Même promulguée au cœur de l'été, la loi ne pourra entrer en application qu'après la publication par le ministère de la Santé de plusieurs décrets et arrêtés définissant les modalités pratiques de l'aide à mourir. [...] "Les travaux sont engagés dès cet été pour permettre une mise en application au début de l'année 2027, dans des conditions juridiquement solides et pleinement sécurisées." (Le cabinet de la ministre de la Santé, Stéphanie Rist à franceinfo). [...] La pleine application de la loi est également conditionnée à de futures recommandations de la Haute Autorité de santé (HAS). [...] Des travaux complémentaires, en lien avec l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM), devront ensuite être menés pour mettre au point le circuit de préparation, de stockage et de livraison des substances létales. Autant d'échéances qui semblent écarter une entrée en vigueur de la loi avant 2027. Enfin, des délais supplémentaires sont à prévoir pour les habitants de plusieurs territoires d'outre-mer. [...]

AUTRES ARTICLES SUR CE SUJET

> 25 JUILLET – HOSPIMEDIA

Un observatoire de l'application de la loi sur l'aide à mourir est annoncé

URL: <https://www.hospimedia.fr/actualite/articles/20260722-politique-de-sante-un-observatoire-de-l-application>

(Extraits – article réservé aux abonnés) [...] le Collectif démocratie, éthique et solidarités, qui réunit deux cents membres depuis 2024, annonce la création d'un observatoire indépendant chargé de suivre l'application de cette future loi. "Il a fallu dix ans pour disposer d'une évaluation de la loi Claeys-Leonetti ; cette fois, l'observation commence au premier jour", souligne ce collectif dans un communiqué. Le lancement est annoncé pour septembre, avec la mise en place d'un conseil scientifique.[...]

> 17 JUILLET – LA CROIX

Après le vote de la loi sur l'aide à mourir, une mise en œuvre qui reste à définir

URL: <https://www.la-croix.com/societe/apres-le-vote-de-la-loi-sur-l-aide-a-mourir-une-mise-en-oeuvre-qui-reste-a-definir-20260716>

(Extraits – article réservé aux abonnés) [...] Quels seront les produits létaux utilisés ? Quels tarifs appliqués ? La concertation avec les professionnels de santé ne fait que commencer.[...] C'est l'autre question sensible de ce dossier : que devra faire le médecin ou l'infirmier qui accompagne le patient en cas de complications, voire d'échecs, situations rares mais toujours possibles ? [...].

> 12 JUILLET – AFP / SUD-OUEST

Après l'adoption de la loi, les modalités exactes restent à définir

URL: <https://www.sudouest.fr/sante/aide-a-mourir-apres-l-adoption-de-la-loi-les-modalites-exactes-restent-a-definir-29905321.php>

(Extraits – article en libre accès) Alors que le Parlement s'apprête à adopter définitivement la loi sur l'aide active à mourir, les professionnels de santé s'interrogent sur les modalités concrètes de sa mise en œuvre [...] *Rémunération des actes, produits létaux...* [...] -- *Adhésion des soignants* [...].

15 JUILLET – AFP / LIBERATION (→ Contenu de la loi)

(infographie) Ce que prévoit la nouvelle loi sur la fin de vie

URL: https://www.liberation.fr/societe/sante/droit-a-laide-a-mourir-ce-que-prevoit-la-nouvelle-loi-sur-la-fin-de-vie-20260715_5MFKV5VACVF35JSIADSVRYUXLI/?redirected=4079

(Extraits – article en libre accès) [...] Même si les modalités exactes de l'aide à mourir vont être précisées dans les prochains mois, après concertation avec les représentants des soignants, et même si la saisine du Conseil constitutionnel devrait retarder la promulgation de la loi, le texte fixe une procédure et une chronologie très précises,

parfaitement résumées par l'infographie ci-dessous.

AUTRES ARTICLES SUR CE SUJET

> 23 JUILLET – HARMONIE-SANTE

Ce que prévoit la nouvelle loi sur la fin de vie

URL: <https://www.harmonie-sante.fr/protection-sociale/droits-demarches/droit-laide-mourir-ce-que-prevoit-nouvelle-loi-fin-vie> (article en libre accès)

(Extraits – article en libre accès) [...] Enfin, les frais liés à l'aide à mourir seront pris en charge par l'Assurance maladie. [...] Les contrats d'assurance décès couvriront les décès résultant de l'aide à mourir, y compris ceux déjà en cours, afin d'éviter une exclusion liée à une assimilation au suicide.[...]

> 23 JUILLET – ALLIANCE VITA

Suicide assisté et euthanasie : que contient la loi ?

URL: <https://www.alliancevita.org/2026/07/suicide-assiste-et-euthanasie-loi/>

(Extraits – article en libre accès) *Les grands principes du texte adopté [...] -- Une prétendue "exception" qui instaure une règle large [...] -- Une procédure consacrant une toute puissance médicale sur le patient [...]*

> 21 JUILLET – LE PARISIEN

Fin de vie : que va changer la nouvelle loi ?

URL: https://www.youtube.com/watch?v=Bq5i_jUp938

(Résumé – podcast en libre accès de 24 min) [...] Concrètement, que va-t-elle changer ? Dans quels cas le droit à une aide active à mourir pourra s'appliquer ? On répond à ces questions avec trois journalistes du Parisien : Véronique Hunsinger, spécialiste santé, Bérandère Lepetit, qui suit ce dossier pour le service société, et Victor Delair, chargé de l'actualité du Parlement au service politique.

> 18 JUILLET – FRANCE TELEVISION

Vrai ou faux - Le patient ne rencontrera-t-il qu'un seul médecin avant la validation de sa demande, comme le dénonce François-Xavier Bellamy ?

(Extraits – article en libre accès) L'argument du vice-président des Républicains est trompeur. Car le texte adopté mercredi stipule que l'aide à mourir doit reposer sur une décision collégiale. Le médecin sollicité par le patient a l'obligation de réunir a minima trois professionnels de santé, dont un soignant connaissant le malade.[...]

> 17 JUILLET – MEDIAPART

L'aide à mourir devient légale : quels malades auront accès à ce nouveau droit ?

URL: <https://www.mediapart.fr/journal/politique/150726/l-aide-mourir-devient-legale-quels-malades-aurent-acces-ce-nouveau-droit>

(Extraits – article réservé aux abonnés) [...] Le cœur de la loi est son article 4, qui définit cinq critères dans l'accès à l'aide à mourir, qui doivent tous être remplis. [...] Ces critères ont été longuement débattus pour inclure certaines personnes malades, et en exclure d'autres. Mediapart a listé celles qui pourront être éligibles à l'aide à mourir.

Les malades du cancer -- [...] Mais en organisant des réunions dans d'autres services que les soins palliatifs, le docteur Blot a (aussi) rencontré de nombreux et nombreuses médecins « favorables à ce nouveau droit ». « Parmi eux, certains sont prêts à accompagner des malades », assure-t-il. La loi sera donc « sujette à interprétation par les médecins », met-il en garde. [...] Il donne l'exemple d'« un malade du cancer avec de nombreuses métastases, dont le cancer évolue vers une mort certaine, et qui connaît des douleurs intolérables. Il reste encore des traitements, mais qui vont de moins en moins marcher. Face à ce malade, certains considéreront que les douleurs physiques peuvent être calmées ou que la maladie n'est pas assez avancée ». S'il essuie un refus, un malade pourra solliciter un autre médecin. « Mais quel chemin de croix ! », soupire le docteur Blot. -- *Les maladies neurodégénératives* - [...] Les

malades d'Alzheimer sont, pour leur part, exclus de l'aide à mourir, en raison des troubles cognitifs très sévères [...]

« Pourquoi ne pas avoir laissé la possibilité du libre choix entre le suicide assisté et l'euthanasie? », s'interroge encore Valérie Mesnage. [...]

Les malades en soins palliatifs - « Le critère d'accès aux soins palliatifs est d'être dans une phase avancée ou terminale d'une maladie », rappelle Olivier Falorni. Les malades y remplissent donc au moins un des critères. L'application de la loi va donc largement se jouer dans ces services.

> 16 JUILLET – SANTE MAGAZINE

La nouvelle loi qui change tout pour les patients en fin de vie

URL: <https://www.santemagazine.fr/actualites/actualites-traitement/la-loi-sur-laide-a-mourir-est-adoptee-une-saisine-du-conseil-constitutionnel-est-annoncee-1154884>

(Extraits – article en libre accès) C'est le 5ème pays en Europe et le 12ème pays dans le monde à l'autoriser. L'Assemblée nationale a, après des années de parcours parlementaire, adopté le 15 juillet 2026 au soir le droit à l'aide à mourir. Qu'est-ce qu'il en est ? [...]

> 16 JUILLET – HUFFINGTON POST

Dans quelles conditions (et quand) l'aide à mourir sera-t-elle mise en œuvre ?

URL: https://www.huffingtonpost.fr/life/article/dans-quelles-conditions-et-quand-l-aide-a-mourir-sera-t-elle-mise-en-uvre_289946.html

(Extraits – article en libre accès) [...] Qui sont les personnes éligibles ? [...] - Quelle sera la procédure ? [...] - Comment se déroulera l'administration du produit létal ? [...] - Quand sera-t-il possible de bénéficier de l'aide à mourir ? [...].

> 15 JUILLET – LE POINT

Aide active à mourir : ce qui va changer avec l'adoption du texte

(Extraits – article en libre accès) [...] *Un droit très encadré* [...] - *Le contrôle d'un médecin pivot indépendant* [...] A minima, le législateur prévoit que le médecin choisi par le patient « n'est ni son parent, ni son allié, ni son conjoint, ni son concubin, ni le partenaire auquel elle est liée par un pacte civil de solidarité, ni son ayant droit ». [...] Quoi qu'il en soit, il est prévu que la personne doit se rendre chez son médecin (!), précise le législateur, mais si elle n'est pas en mesure de le faire, le médecin doit venir à son chevet pour recueillir sa demande. Impossible de procéder par téléconsultation. [...] *Règle principale : l'autoadministration* [...] - *Une clause de conscience individuelle mais pas collective* [...]

> 15 JUILLET – AFP / LE NOUVEL OBS

Conditions, parcours... Comment va s'organiser l'aide à mourir, après l'adoption définitive du texte

(Extraits – article en libre accès) Décryptage Les députés ont voté une quatrième et dernière fois en faveur de la création d'un droit à l'aide à mourir, qui fait largement consensus dans la société. Une réforme majeure dont l'accès et le parcours sont strictement encadrés.[...] • *Qui peut bénéficier de l'aide à mourir ?* [...] • *Quel sera le parcours de fin de vie ?* [...] • *De quelle manière se déroulera l'injection létale ?* [...].

> 14 JUILLET – LE MONDE

Ce que contient le texte sur l'aide à mourir, soumis au dernier vote des députés

URL: https://www.lemonde.fr/societe/article/2026/07/14/fin-de-vie-ce-que-contient-le-texte-sur-l-aide-a-mourir-soumis-au-dernier-vote-des-deputes_6723270_3224.html

(Extraits – article réservé aux abonnés) *Au terme de son parcours parlementaire, la proposition de loi franchit un cap, mercredi, en instaurant un droit au suicide assisté ou à l'euthanasie, dans des conditions très encadrées, pour les malades atteints d'« affection grave et incurable » et présentant une « souffrance » constante liée à*

cette affection.

> 13 JUILLET – LE DAUPHINE LIBERE

Suicide assisté, critères... Ce que contient le texte, avant le vote final mercredi

URL: <https://www.ledauphine.com/societe/2026/07/13/aide-a-mourir-suicide-assiste-criteres-ce-que-contient-le-texte-avant-le-vote-final-mercredi>

(Extraits – article en libre accès) La proposition de loi sur l'aide active à mourir est en passe d'être définitivement adoptée. Le vote final est prévu mercredi à l'Assemblée nationale.. *Suicide ou euthanasie ? [...] Pour qui ? [...] -- Comment fait-on la demande ? [...] - Comment se déroule le geste létal ? [...] - Si ces conditions ne sont pas remplies, le déroulement sera immédiatement interrompu. Quelles modalités restent à définir ? [...].*

> 13 JUILLET – AFP / LE PROGRES

Suicide assisté, critères... Ce que contient le texte, avant le vote final mercredi

URL: <https://www.leprogres.fr/societe/2026/07/13/aide-a-mourir-suicide-assiste-criteres-ce-que-contient-le-texte-avant-le-vote-final-mercredi>

(Extraits – article en libre accès) [...] Adoptée par trois fois à l'Assemblée nationale et rejetée tout autant par le Sénat, la proposition de loi sur la fin de vie revient devant les députés une ultime fois mercredi [...] Voici ce que contient la version finale. *Suicide ou euthanasie ? [...] -- Pour qui ? [...] -- Comment fait-on la demande ? [...] -- Comment se déroule le geste létal ? [...] -- Quelles modalités restent à définir ? [...].*

18 JUILLET – AFP / BFMTV (→ Médicaments)

"Le propofol est de plus en plus utilisé parce que c'est très rapide": quels produits pourraient être employés dans le cadre de l'aide à mourir?

URL: https://www.bfmtv.com/sante/le-propofol-est-de-plus-en-plus-utilise-parce-que-c-est-tres-rapide-quels-produits-pourraient-etre-employes-dans-le-cadre-de-l-aide-a-mourir_AD-202607180042.html

(Extraits – article en libre accès) [...] Quels produits pharmaceutiques utiliser pour mettre en pratique l'aide à mourir, définitivement adoptée mercredi 15 juillet en France? Aucune liste n'a encore été arrêtée à ce stade, mais le geste létal reposera certainement sur un enchaînement de molécules différentes.[...] *Plusieurs classes de médicaments* - Dans les autres pays qui pratiquent l'aide à mourir, comme le Canada, la Belgique ou les Pays-Bas, plusieurs classes de médicaments sont utilisées dans le suicide assisté et l'euthanasie.[...] -- *Les produits préparés par une pharmacie hospitalière* - Comme avec tout médicament, des complications peuvent survenir: elles semblent plus rares pour le protocole en intraveineuse (1 à 2% des cas rapportés) que pour la voie orale [...] -- Selon le texte de loi, la substance létale est prescrite par le médecin qui fixe ensuite, avec l'accord du patient, les modalités d'administration et l'accompagnement prévu (médecin ou infirmier). [...] Toute préparation létale non utilisée ou partiellement utilisée doit être rapportée à la pharmacie pour être détruite.

AUTRES ARTICLES SUR CE SUJET

> 19 JUILLET – NEXT

Aide à mourir : le propofol fait débat, voici les produits qui pourraient être utilisés

URL: <https://www.nextplz.fr/societe/563429-aide-a-mourir-le-propofol-fait-debat-voici-les-produits-qui-pourraient-etre-utilises>

(Extraits – article en libre accès) [...] Un droit nouveau, des molécules encore à trancher [...] -- *Propofol et barbituriques : ce que font les autres pays [...]* -- *Un circuit du médicament létal très encadré [...]*

> 15 JUILLET – LE FIGARO

« Kill pill », mode d'emploi

URL :<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/kill-pill-mode-d-emploi-les-travaux-en-cours-pour-preparer-l-application-du-texte-sur-l-aide-a-mourir-20260715>

(Extraits – article réservé aux abonnés) Aider à mourir, mais comment ? La manière dont la loi sur la fin de vie sera appliquée soulève encore une foule de questions. Quel produit létal sera utilisé ? Quel protocole sera mis en place ? Quels médecins ou infirmiers accepteront de réaliser ce geste ? [...] Le choix des substances est déjà balisé à l'étranger. Dans les cas d'euthanasie par voie intraveineuse, le processus suit le même schéma aux Pays-Bas, en Belgique ou au Canada : un sédatif facultatif pour détendre le patient, suivi d'un inducteur de coma (un barbiturique ou le propofol) qui abolit la conscience, puis d'un curare qui garantit l'arrêt respiratoire. Quand l'aide à mourir a lieu par voie orale, le malade ingère un seul barbiturique à très forte dose (pentobarbital ou sécobarbital), sans sédatif, qui provoque le coma puis la mort. Ce produit létal peut se présenter sous forme de comprimés ou de solution à boire. Un médicament contre les nausées est ingéré en amont pour éviter que la personne ne régurgite le produit.[...]

15 JUILLET – LE QUOTIDIEN DU MEDECIN (→ Médecins)

Adoption définitive de la loi sur l'aide à mourir, ce qui va changer pour les médecins

URL:<https://www.lequotidiendumedecin.fr/specialites/geriatrie/adoption-definitive-de-la-loi-sur-l-aide-mourir-ce-qui-va-changer-pour-les-medecins?>

(Extraits – article réservé aux abonnés) [...] Pour les médecins, qu'est-ce que cette loi va changer ? [...] La personne souhaitant une aide à mourir doit faire sa demande à un médecin, lors d'une consultation en cabinet ou à domicile (pas par téléconsultation, donc). Pour évaluer les critères d'éligibilité, le médecin met en place une procédure collégiale. Il organise une réunion à laquelle il convie a minima un spécialiste de la pathologie (qui n'intervient pas dans le traitement du patient) et un auxiliaire médical ou aide-soignant intervenant dans le traitement du malade, voire d'autres professionnels de santé (auxiliaires de vie, psychologue). Une formule qui doit permettre de concilier la nécessaire interdisciplinarité et le principe de réalité, alors qu'un excès de normes pourrait entraver la mise en pratique du droit. Le médecin prend, in fine, la décision seul. Il doit notifier sa décision au patient « dans un délai de quinze jours à compter de la demande ». Le texte prévoit ensuite « un délai de réflexion d'au moins deux jours » avant que le patient puisse confirmer sa demande. Si la confirmation intervient plus de trois mois après la notification, le médecin « évalue à nouveau le caractère libre et éclairé » de la demande. Idem si la date fixée pour l'administration de la substance létale est postérieure de trois mois à la notification. Le patient peut renoncer, à tout moment, à sa demande.

Clause de conscience [...] Tout médecin ou infirmier peut faire valoir une clause de conscience [...] Il doit alors communiquer à la personne le nom de professionnels disposés à le faire.[...] -- Le texte ne prévoit plus un *délit d'entrave* à l'accès à l'aide à mourir, inspiré par celui pour les interruptions volontaires de grossesse (IVG), ni de délit d'incitation, finalement supprimés par les députés lors de leur troisième lecture.[...].

La loi prévoit enfin la mise en place d'une *commission de contrôle et d'évaluation*, placée auprès du ministre chargé de la Santé. [...] L'adoption définitive du texte par les députés ne signe cependant pas la fin du feuilleton puisque le Premier ministre, Sébastien Lecornu, a annoncé qu'il allait saisir le Conseil constitutionnel après le vote [...].

AUTRES ARTICLES SUR CE SUJET

> 17 JUILLET – BFM TV

"Une loi qui entrera dans l'histoire": les médecins se préparent à mettre en œuvre l'aide active à mourir, bientôt applicable en France (podcast)

URL:https://www.bfmtv.com/podcasts/le-titre-a-la-une/une-loi-qui-entrera-dans-l-histoire-les-medecins-se-preparent-a-mettre-en-uvre-l-aide-active-a-mourir-bientot-applicable-en-france_EN-202607170581.html

(Extraits – article en libre accès) Podcast de 20 min en 2 parties : 1. Ce que contient la loi - 2. (à partir de 7min) Entretien avec Christine Raynaud-Donzel, cheffe de service aux soins palliatifs du Centre Hospitalier d'Argenteuil [...].

> 17 JUILLET – JIM

La loi sur la fin de vie réécrit-elle, délibérément, le serment d'Hippocrate Aurélie Haroche

URL : <https://www.jim.fr/viewarticle/loi-fin-vie-reecrit-elle-2026a1000o8z>

(Extraits – article en libre accès) [...] Pour les médecins[...] sont en jeu les notions fondamentales [...] de liberté individuelle et de respect de l'autonomie. L'imbrication entre ces différents enjeux éthiques a été analysée par le juriste Daniel Borrillo qui rappelait dans une tribune publiée fin juin dans Le Monde: « Le succès d'une démocratie ne se mesure pas au nombre des interdits qu'elle maintient, mais à la qualité des libertés qu'elle protège. Préserver l'autonomie de chacun jusque dans les derniers instants ne revient pas à affaiblir la valeur de la vie ». [...] Les médecins ne peuvent qu'être sensibles à cette question et ils sont également le plus souvent conscients que ce nouveau droit ne doit pas être appréhendé comme une obligation, qu'il reste un choix. [...]. Mais demeure néanmoins, une incertitude, une interrogation quant à l'évolution de leur mission. Leur serment est-il profondément modifié ou seulement réinterprété par cette loi qui autorise le médecin à provoquer, à la demande du patient, la mort ? Tout se joue souvent en un seul adverbe : le « délibérément » du serment d'Hippocrate. [...].

> 17 JUILLET – 20 MINUTES

« Un acte éminemment difficile »... Le corps médical inquiet et divisé sur le droit à l'aide à mourir

URL : <https://www.20minutes.fr/sante/4234893-20260717-fin-vie-acte-eminement-difficile-corps-medical-inquiet-divise-droit-aide-mourir>

(Extraits – article en libre accès) [...] Dans le corps médical, cette nouvelle loi poussée par Emmanuel Macron inquiète autant qu'elle divise.[...] Des modalités de mise en œuvre encore à définir [...]

Habitué à côtoyer la mort et à accompagner les malades jusqu'à leur dernier souffle, le professeur Vincent Morel porte aussi un regard circonspect sur cette nouvelle loi qui « va bouleverser les repères soignants des professionnels de santé. » [...] La nouvelle loi offrant au malade la liberté de choisir sa mort, les médecins devront désormais respecter sa volonté et, le cas échéant, réaliser le geste mortel s'ils sont volontaires. Lui-même ne sait pas encore s'il le sera.[...]

> 15 JUILLET – LE MONDE

Les soignants, divisés sur l'« aide à mourir », appréhendent l'entrée en vigueur de la nouvelle loi soumise à un vote solennel, mercredi 15 juillet.

URL : https://www.lemonde.fr/societe/article/2026/07/15/fin-de-vie-les-soignants-divises-sur-l-aide-a-mourir-apprehendent-l-entree-en-vigueur-de-la-nouvelle-loi_6723526_3224.html

(Extraits – article réservé aux abonnés) Pour certains, c'est une « révolution » qui va dans le bon sens, pour d'autres, un « vertige éthique ». Les professionnels de santé, qui disposeront d'une « clause de conscience », vont se retrouver en première ligne, après l'adoption probable de la proposition de loi [...] Qu'ils soient pour ou contre, tous se projettent dans l'application de la nouvelle loi avec « appréhension ».

Le docteur Cédric Chaissac se dit « prêt ». A la tête de l'unité de soins palliatifs de l'hôpital Jean-Jaurès, dans le 19e arrondissement de Paris, il fait partie d'un petit noyau de médecins en soin palliatifs, secteur qui regroupe plutôt des « anti », qui s'affirme en faveur de la future loi. [...] A quoi bon, pour le malade, dormir avant de mourir, s'interroge le docteur Chaissac. [...] L'administration d'un produit qui provoque instantanément la mort est, à ses yeux, préférable à une sédation terminale. [...] En juin, le docteur Christine Raynaud-Donzel (Cheffe du service de soins palliatifs de

l'hôpital d'Argenteuil Val-d'Oise) s'est rendu elle aussi avec son équipe en Belgique à l'hôpital de Tournai où sont pratiquées, chaque année, une quinzaine d'euthanasies. [...] elle raconte la grande « surprise » de cette visite : « Là où nous imaginions de la violence et de la brutalité, les collègues belges nous ont parlé de douceur, de gratitude et de sourires. » [...] Le docteur François Guillemot ne compte plus le nombre de fois où il était allé en Belgique. Ce gastro-entérologue de 70 ans y a accompagné une soixantaine de malades français pour y être euthanasiés. [...] *Médecin dans une équipe mobile de soins palliatifs à Montpellier, le docteur Olivier Maillé fait partie, à l'inverse, des opposants à la proposition de loi.* [...]

> 13 JUILLET – HOSPIMEDIA

Les managers s'inquiètent plus que les soignants des effets d'une loi sur l'aide à mourir

URL: <https://www.hospimedia.fr/actualite/enquetes/20260713-politique-de-sante-les-managers-s-inquietent-plus>

(Extraits – article réservé aux abonnés) * Ce questionnaire ne vise pas l'exhaustivité, il a pour but de prendre le pouls du terrain et de recueillir l'avis d'acteurs potentiellement impliqués dans la mise en œuvre d'une future loi. Au total, 667 réponses ont été collectées mais pour certaines d'entre elles, l'ensemble des items du questionnaire n'a pas été couvert. [...]

Un questionnaire lancé par Hospimedia début juillet souligne une plus forte appréhension de la part des directeurs et des cadres, sur les tensions et les départs dans les équipes. [...] sur le terrain, une partie minoritaire du monde de la santé commence à se préparer à une telle évolution législative. [le] questionnaire [...] montre que près d'un quart des répondants a commencé à discuter ou travailler en interne sur cette loi — pour 18%, ce travail n'a pas démarré mais est programmé. Les réponses par profession mettent en exergue une différence entre les managers et les soignants sur les effets concrets de la loi. [...] Les directeurs sont les plus alertes sur un risque de tension (3,62/5) et de fuite des soignants (3,04/5). Cette mesure sur les tensions est aussi supérieure à la moyenne chez les cadres de santé, mais à un niveau moindre (3,12). Les taux déclarés pour ces deux risques sont plus modérés chez les médecins et les infirmiers, qui représentent la majorité des répondants [...] Les professionnels de l'accompagnement et du soin (qui ne sont ni médecin, ni infirmier ni pharmacien) se distinguent également par leur attente d'un temps soignant supplémentaire pour permettre l'application de la loi. [...] Le privé non lucratif plus inquiet que le public [...]

Comme pour d'autres professions, la charge administrative accrue fait partie des effets anticipés. L'exercice principalement en lien avec le domicile, de ces professionnels libéraux se distingue du monde de l'hôpital ou du médico-social sur le lieu de réalisation de l'aide à mourir. Ils s'attendent bien davantage à ce qu'elle intervienne à domicile, avec ou sans intervention de l'hospitalisation à domicile. [...] En revanche, les acteurs exerçant en Ehpad imaginent davantage que leur établissement, qui est le dernier domicile des résidents, sera le lieu principal de l'aide à mourir. [...]

Difficultés attendues [...] les besoins fondamentaux sont transversaux [...] La sécurité juridique, la précision des protocoles cliniques ou l'accès à des formations dédiées sont des attentes de l'ensemble des parties prenantes. [...] une majorité s'attend à des tensions éthiques ou morales amenant à la mobilisation de la clause de conscience. Une charge de travail accrue, une fracture des équipes et la gestion des tensions avec les proches sont également supposées par une part importante des répondants.

Cette possible loi est aussi vue comme un levier pour structurer la démarche éthique ou pour renforcer l'interdisciplinarité entre les acteurs. Un impact marginal du texte n'est identifié que par une très faible minorité.

Un besoin de formation et l'émergence d'un cadre propice, avec une absence de jugement, sont aussi soulignés par une partie des acteurs. [...]

Ce sujet de la clause de conscience collective revient aussi dans les verbatims issus

du questionnaire.

Défense de la volonté du patient - "Les débats sont beaucoup trop centrés sur les professionnels et leurs potentielles difficultés plutôt que de se centrer sur la meilleure manière de répondre à une attente des patients", juge un autre répondant sur le sujet de l'autonomie et du consentement. Une part importante des réponses défend les droits des patients et le respect de leur volonté. "On ne parle pas assez du respect que l'on doit au patient souffrant qui souhaite en finir avec la vie. C'est son choix justifié. [...] Enfin, le contenu de la loi reçoit également une série de critiques. Les délais de réflexion du patient et de traitement de la demande sont par exemple jugés dérisoires [...] "On assiste à un découpage administratif des "bonnes" et des "mauvaises" maladies qui donneraient lieu à un recours à l'aide à mourir. Trop compliqué et finalement injuste.[...] .

> 13 JUILLET – FRANCE SOIR

L'Assemblée va-t-elle écarter les médecins de l'acte léthal au nom d'Hippocrate ?

URL: <https://www.francesoir.fr/politique-france/aide-mourir-l-assemblee-va-t-elle-ecarter-les-medecins-de-l-acte-lethal-au-nom-d>

(Extraits – article en libre accès) [...] À la reprise des débats, à 21h30, une partie des défenseurs du texte n'étant pas encore revenue de la pause dîner, les députés ont adopté à main levée, contre l'avis du gouvernement et du rapporteur, un amendement retirant aux médecins la possibilité d'administrer la substance létale, rapporte [LCP](#). [...]

> 07 JUILLET – CMG

Fin de vie : pour une mise en œuvre collégiale, sereine et suivie

URL: <https://www.cmg.fr/wp-content/uploads/2026/07/FIN-DE-VIE-CMG-juillet-2026.pdf>

(Extraits – article en libre accès) Les médecins étant partagés sur l'aide active à mourir, le Collège de la médecine générale (CMG) précise, dans un document de position, les garanties minimales indispensables à ses yeux, pour garantir « un cadre clair, éthique, sécurisé et respectueux des patients comme des professionnels ».[...]

> 03 JUILLET – MEDSCAPE

Aide à mourir : qu'en pensent les urgentistes ?

URL: <https://francais.medscape.com/viewarticle/aide-mourir-quen-pensent-urgentistes-2026a1000max?form=fpf>

(Extraits – article en libre accès) L'Assemblée nationale a une nouvelle fois voté en faveur de la proposition de loi relative au droit à l'aide à mourir [...] Dans ce contexte, la Dre Anne-Sophie Parenty, PH aux urgences du CHU de Rouen, a présenté, lors du congrès Urgences, de la Société française de médecine d'urgence, l'étude Kituki (basé sur un questionnaire) sur la position des urgentistes vis-à-vis de la loi sur la fin de vie. [...] Il ressort des résultats que 92% des répondants étaient favorables à la loi sur le suicide assisté et que 89% des urgentistes pensaient que, à un moment ou à un autre, les urgences allaient être concernées par ce type de demande. En revanche, seuls 52% appliqueraient les directives des patients concernant cette loi sans faire valoir leur clause de conscience.[...].

> 30 JUIN – MEDECINE PALLIATIVE

Légalisation de l'aide à mourir : quels enjeux pour les médecins de soins palliatifs ?

URL: <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1636652226000577>

(Extraits – article en libre accès) *Objectifs* - À l'heure où la législation sur la fin de vie est débattue en France, notre recherche porte sur la perception des médecins de soins palliatifs des effets d'une éventuelle légalisation de l'aide à mourir sur le fonctionnement de leurs équipes.[...] *Conclusion* - *Notre travail invite à considérer les effets du projet de loi sur l'aide à mourir non seulement au niveau médical et éthique, mais aussi institutionnel et groupal.*

15 JUILLET – AFP / LE MONDE (→ Vote)

Le Parlement approuve définitivement le droit à l'« aide à mourir » ; Emmanuel Macron salue un « débat respectueux » et un « engagement tenu »

URL: https://www.lemonde.fr/politique/article/2026/07/15/fin-de-vie-le-parlement-approuve-definitivement-le-droit-a-l-aide-a-mourir_6723602_823448.html

(Extraits – article en libre accès) Pour entériner cette promesse d'Emmanuel Macron maintes fois retardée, le gouvernement avait donné le dernier mot à l'Assemblée nationale, qui a approuvé le texte par 291 voix contre 241, sous les yeux de partisans et d'opposants au texte, présents dans les tribunes. La France rejoint ainsi le cercle relativement restreint des pays ayant ouvert ce droit, de la Belgique aux Pays-Bas en passant par la Suisse, le Canada ou encore l'Uruguay.[...]

AUTRES ARTICLES SUR CE SUJET

> 17 JUILLET – ALTERNATIVES ECONOMIQUES

Tout comprendre à la loi sur l'aide à mourir en trois minutes

URL: <https://www.alternatives-economiques.fr/tout-comprendre-a-la-loi-sur-l-aide-a-mourir-en-trois-minutes>

(Extraits – article réservé aux abonnés) Après un très long parcours législatif, la loi sur l'aide à mourir a été définitivement adoptée. Mais, dans un système de santé dégradé, les craintes que le « suicide assisté » soulève sont loin d'être apaisées.[...]

> 16 JUILLET – RTS

La France adopte définitivement la loi sur l'aide à mourir

URL: <https://www.rts.ch/info/monde/2026/article/la-france-adopte-definitivement-la-loi-sur-l-aide-a-mourir-29304398.html> (libre accès)

> 16 JUILLET – LE DAUPHINE LIBERE

La loi créant un droit à l'aide à mourir définitivement adoptée après un vote final à l'Assemblée

URL: <https://www.ledauphine.com/politique/2026/07/15/fin-de-vie-le-parlement-approuve-definitivement-le-droit-a-l-aide-a-mourir>

(Extraits – article en libre accès) Au terme d'un parcours parlementaire long de plusieurs années, après un débat dans la société riche et nourri, avec notamment une Convention citoyenne sur la fin de vie, le Parlement, par un ultime vote à l'Assemblée nationale, a adopté définitivement ce mercredi la loi créant un droit à l'aide à mourir. Le vote, pour la quatrième fois dans cet hémicycle, mais cette fois-ci définitif, a été très clair : 291 voix pour, 241 voix contre. Les applaudissements ont retenti sans emphase, respectueux de la position de ceux qui étaient contre. *Falorni : le combat d'une vie - Un débat « constructif et respectueux » - Des modalités pratiques à définir - Avec quels produits létaux ?*

> 16 JUILLET – LE FIGARO

La loi légalisant l'euthanasie et le suicide assisté définitivement adoptée à l'Assemblée

URL: <https://www.lefigaro.fr/politique/fin-de-vie-la-loi-legalisant-l-euthanasie-et-le-suicide-definitivement-adoptee-a-l-assemblee-20260715>

(Extraits – article réservé aux abonnés) Au terme d'un parcours parlementaire contrarié, entamé avant la dissolution et repris il y a un an et demi, les députés ont voté le texte par 291 voix contre 241 mercredi après-midi. Nouvelle liberté ou rupture anthropologique, ce scrutin historique signe un tournant majeur *Des députés qui doutent - Des élargissements à venir? [...]*

> 15 JUILLET – LA CROIX

Les députés approuvent définitivement le texte à une courte majorité

URL: <https://www.la-croix.com/societe/aide-a-mourir-les-deputes-approuvent-definitivement-le->

[texte-a-une-courte-majorite-20260715](#)

(Extraits – article réservé aux abonnés) C'est à cinquante voix que s'est jouée, mercredi 15 juillet à l'Assemblée nationale, l'adoption définitive de la proposition de loi créant un droit à l'aide à mourir. [...] L'écart entre partisans et opposants au texte s'est encore réduit [...] Une gauche qui fait bloc [...] À ces soutiens au texte de loi, il faut ajouter une large partie des élus macronistes [...]

> 15 JUILLET – AFP / 20 MINUTES

Le droit à l'aide à mourir définitivement adopté par le Parlement

URL: <https://www.20minutes.fr/sante/4234691-20260715-fin-vie-droit-aide-mourir-definitivement-adopte-deputes>

(Extraits – article en libre accès) Ultime étape dans le (long) parcours de cette loi. Le Parlement a définitivement adopté ce mercredi la proposition de loi visant à créer un droit à l'« aide à mourir », qui doit permettre à certains malades atteints de pathologies graves d'obtenir sous conditions l'administration d'un produit létal. [...] *Le droit à mourir, projet de longue date d'Emmanuel Macron - Encore un passage par le Conseil constitutionnel [...]*

> 15 JUILLET – FRANCE 24

L'Assemblée nationale approuve définitivement le droit à l'"aide à mourir"

URL: <https://www.france24.com/fr/france/20260714-en-france-le-parlement-vote-une-derniere-fois-pour-la-creation-d-un-droit-a-l-aide-a-mourir>

(vidéo en accès libre de 6:43) Les députés français ont approuvé définitivement, mercredi 15 juillet, lors d'un quatrième et ultime vote, la loi créant un "droit à l'aide à mourir" [...] Le texte a été adopté par 291 voix contre 241. Il est complété par une loi sur l'égal accès de tous à l'accompagnement et aux soins palliatifs, déjà promulguée le 26 mai. [...] -- *Choix d'un lexique "consensuel" [...]* -- *Texte soumis au Conseil constitutionnel [...]*

> 15 JUILLET – BBC

Après des années de débats, les députés français approuvent une loi sur l'aide médicale à mourir assortie de règles strictes. / *French MPs approve assisted-dying law with strict rules after years of argument*

URL: <https://www.bbc.com/news/articles/cvq7g2z4pv3o> (article en libre accès)

> 15 JUILLET – REUTERS

Le Parlement français approuve une loi historique sur l'aide médicale à mourir / *French parliament approves landmark assisted-dying bill*

URL: <https://www.reuters.com/legal/litigation/french-parliament-votes-landmark-assisted-dying-bill-2026-07-15/>

(Extraits – article en libre accès) Résumé : La loi autorise l'aide médicale à mourir sous des conditions strictes ; fort soutien populaire ; débats très clivants ; la législation pourrait faire l'objet d'un contrôle de constitutionnalité.

> 15 JUILLET – LE FIGARO

La loi légalisant l'euthanasie et le suicide assisté définitivement adoptée à l'Assemblée

URL: <https://www.lefigaro.fr/politique/fin-de-vie-la-loi-legalisant-l-euthanasie-et-le-suicide-definitivement-adoptee-a-l-assemblee-20260715>

(Extraits – article réservé aux abonnés) Au terme d'un parcours parlementaire contrarié, entamé avant la dissolution et repris il y a un an et demi, les députés ont voté le texte par 291 voix contre 241 mercredi après-midi. Nouvelle liberté ou rupture anthropologique, ce scrutin historique signe un tournant majeur.[...]

> 13 JUILLET – HUFFINGTON POST

Les anti-loi fin de vie jettent leurs dernières forces dans la bataille avant une

adoption prévue cette semaine

URL: https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/les-anti-loi-fin-de-vie-jettent-leurs-dernieres-forces-dans-la-bataille-avant-une-adoption-prevue-cette-semaine_287630.html

(Extraits – article en libre accès) Tribunes, recours, voire menaces : les opposants à [la loi sur la fin de vie](#) continuent de ferrailler, alors que le texte doit enfin aboutir au Parlement cette semaine. [...] Sauf grosse surprise, les députés devraient voter en faveur du texte qu'ils ont déjà approuvé fin juin dans une version identique. [...] *LR entre tribune et recours [...] Fillon sort de son silence, des religieux de leur réserve [...]* Reste, au-delà de la droite dans la sphère politique, une hostilité au texte encore plus marquée du côté des organisations religieuses.[...].

> 09 JUILLET – LE FIGARO

Loi fin de vie : comment Macron a imposé l'accélération du calendrier

URL: <https://www.lefigaro.fr/politique/fin-de-vie-comment-emmanuel-macron-a-impose-l-acceleration-du-calendrier-parlementaire-de-la-loi-20260709>

(Extraits – article réservé aux abonnés) Au cours d'une réunion secrète à l'Élysée, le président de la République a tranché, contre l'avis de son premier ministre, Sébastien Lecornu, pour que le vote final de la proposition de loi légalisant l'euthanasie et le suicide assisté se déroule avant l'été. [...] Surtout, le président de la République et les différents ministres évoquent le calendrier d'examen de la loi, qui suscite, depuis plusieurs mois, de nombreuses interrogations. Emmanuel Macron tient absolument à ce que cette réforme sociétale soit à inscrire dans le maigre bilan de son deuxième mandat. [...] Le président de la République écoute les différentes argumentations et tranche : le vote définitif aura lieu en juillet, comme le suggérait Laurent Panifous et non en septembre ou octobre, comme le souhaitait plutôt Sébastien Lecornu. [...] De quoi « vexer », selon plusieurs sources, le premier ministre, mécontent d'avoir perdu cet arbitrage face à son ministre des Relations avec le Parlement.[...]

> 08 JUILLET – AFP / LE QUOTIDIEN DU MEDECIN

Après le troisième rejet du texte par le Sénat, dernier vote des députés le 15 juillet

URL: <https://www.lequotidiendumedecin.fr/sante-societe/ethique/aide-active-mourir-apres-le-troisieme-rejet-du-texte-par-le-senat-dernier-vote-des-deputes-le-15>

(Extraits – article en libre accès) [...] Après un peu moins de deux heures de discussion, les sénateurs ont adopté à 169 voix contre 164 une motion de rejet préalable, à l'initiative de la droite, sans même ouvrir les débats sur le corps de la proposition de loi ouvrant un nouveau droit à l'aide à mourir. C'était la troisième fois que les sénateurs avaient à se prononcer sur le texte, après que les députés l'avaient adopté à 56 % le 30 juin.[...]

29 JUILLET – VILLAGE-JUSTICE (→ Conseil constitutionnel)

Le droit à l'aide à mourir devant le Conseil constitutionnel : quels sont les griefs des saisines ? Maroun Badr

URL: <https://www.village-justice.com/articles/droit-aide-mourir-devant-conseil-constitutionnel-quels-sont-les-griefs-des,58430.html>

(Extraits – article en libre accès) Déférée au Conseil constitutionnel par le président du Sénat, le Premier ministre, deux groupes de plus de soixante députés ainsi que plus de soixante sénateurs, la loi relative au droit à l'aide à mourir fait l'objet de cinq saisines principales. L'analyse croisée de ces recours met en lumière plusieurs griefs d'inconstitutionnalité fondés sur les principes à valeur constitutionnelle. [I. L'intelligibilité de la loi.](#) - [II. Le principe de sauvegarde de la dignité de la personne humaine.](#) - [III. La liberté et la sincérité du consentement.](#) - [IV. Le principe d'égalité.](#) - [V. Les prérogatives du médecin saisi.](#) - [VI. Le cadre contentieux.](#) - [VII. Les libertés et droits des tiers.](#) - [VIII. Le principe de fraternité et le respect de la vie familiale.](#) - [IX. Le contrôle de l'application de la](#)

[loi - X. Les issues possibles du contrôle de constitutionnalité. – Conclusion](#) [...]

Qu'il plaise au Conseil constitutionnel d'accueillir tout ou partie de ces moyens – qu'il opte pour une censure totale, une invalidation partielle, ou l'émission des réserves d'interprétation neutralisantes –, la décision n° 2026-910 DC s'inscrira sans nul doute comme un arrêt de principe majeur du contentieux constitutionnel des droits fondamentaux.

AUTRES ARTICLES SUR CE SUJET

> 30 JUILLET – LA CROIX

Fin de vie, loi d'urgence agricole, programmation militaire... Le Conseil constitutionnel va travailler tout l'été

URL: <https://www.la-croix.com/politique/fin-de-vie-loi-d-urgence-agricole-programmation-militaire-le-conseil-constitutionnel-va-travailler-tout-le-ete-20260729>

(Extraits – article réservé aux abonnés) [...] Ses neuf membres s'attendent à siéger jusqu'au 25 août pour examiner les saisines qui leur ont été adressées sur les dernières lois votées. Des recours que leurs services juridiques – un commando d'un peu moins de 80 salariés – se sont préparés à étudier à un rythme très soutenu. Rien qu'entre le 6 et le 24 juillet, les sages ont été saisi à 14 reprises pour contrôler la constitutionnalité de sept lois, et non des moindres. Parmi elles: la programmation militaire pour les années 2024 à 2030, le droit à l'aide à mourir, la protection des mineurs face aux risques de l'utilisation des réseaux sociaux, la loi d'urgence agricole, ou encore la loi Ripost pour répondre aux phénomènes troublant l'ordre public.

Le Conseil constitutionnel statue dans le délai d'un mois ou, s'il y a urgence, à la demande du gouvernement, dans les huit jours, [...]

> 24 JUILLET – LE CHOIX

Contribution de l'Association « Le Choix -Citoyens pour une mort choisie » sur les saisines du Conseil constitutionnel par le Premier ministre, par le président du Sénat et par les membres du Groupe Les Républicains du Sénat concernant la loi relative au droit à mourir

URL: https://choisirmafindevie.org/wp-content/uploads/2026/08/Contribution_Le-Choix_-lettre-au-Conseil-Constitutionnel_ref-2026-910-DC_-24-juillet-26.pdf

(Extraits – en libre accès) Notre contribution à la réflexion sur les saisines du conseil constitutionnel par le premier ministre, le président du Sénat et les députés du groupe LR. Ces saisines portent principalement sur trois points : 1) le « délai de réflexion » visé l'article 6 de la loi. 2) l'article 14 concernant la clause de conscience individuelle et la clause de conscience collective dans les établissements de santé. 3) Sur les garanties concernant les majeurs protégés précisées aux articles 5, 6, 10 et 12 de la loi.

> 21 JUILLET – LA CROIX

Aide à mourir : trois questions constitutionnelles au cœur de la bataille juridique

URL : <https://www.la-croix.com/societe/aide-a-mourir-trois-questions-constitutionnelles-au-cour-de-la-bataille-juridique-20260721>

(Extraits – article réservé aux abonnés) [...] Plus d'une soixantaine de sénateurs du groupe Les Républicains (LR) ont ainsi déposé, dès le 17 juillet, un mémoire qui énumère sur 75 pages les motifs les amenant à contester la constitutionnalité de 19 articles sur les 20 que compte le texte. Ils ont été suivis, le 20 juillet, par autant de députés de droite, du centre et un socialiste menés par l'élus LR du Bas-Rhin Patrick Hetzel. Ils cosignent un recours de 48 pages sous forme de réquisitoire pointant les innombrables « manquements aux principes de valeur constitutionnelle ». La primauté de la liberté personnelle [...] - Une « atteinte au droit à la vie » [...] clause de conscience posée à l'article 14 du texte. [...] Surtout, la nouvelle loi fait obligation à tous les établissements de santé d'accueillir la mise en œuvre de l'aide à mourir, y compris ceux, privés, qui excluent de provoquer la mort d'un patient par conviction

philosophique ou religieuse. [...]

Un choix de société qui relève du Parlement [...] « [...] il y a la place pour une censure partielle de certaines dispositions [...] Ou, au moins, de réserves d'interprétation, qui limiterait la portée d'un texte [...]»

> 21 JUILLET – ACTU-JURIDIQUE

Ce que les saisines du Conseil constitutionnel reprochent à la loi, Olivia Dufour

URL: <https://www.actu-juridique.fr/sante-droit-medical/bioethique/aide-a-mourir-ce-que-les-saisines-du-conseil-constitutionnel-reprochent-a-la-loi/>

(Extraits – article en libre accès) À la date du 21 juillet, quatre saisines ont été déposées devant le Conseil constitutionnel concernant la loi sur l'aide à mourir. Parmi celles-ci, les analyses très nourries des députés et des sénateurs mettent en lumière les possibles faiblesses du dispositif. Revue de détail.

> 21 JUILLET – GENETHIQUE

Des saisines en série auprès du Conseil constitutionnel

URL: <https://genethique.org/aide-a-mourir-des-saisines-en-serie-aupres-du-conseil-constitutionnel/> (article en libre accès)

> 20 JUILLET – FRANCE INFO

Le Rassemblement national saisit le Conseil constitutionnel

URL: <https://www.franceinfo.fr/societe/euthanasie/aide-a-mourir-le-rassemblement-national-saisit-le-conseil-constitutionnel-8115284.html>

(Extraits – article en libre accès) Selon une information de France Inter, le parti d'extrême droite a saisi le Conseil constitutionnel sur le droit à l'aide à mourir, cinq jours après son adoption par le Parlement. [...]

> 20 JUILLET – AFP / LE FIGARO

Marc Ferracci, proche d'Emmanuel Macron, «n'a pas compris» la communication de Sébastien Lecornu

URL: <https://www.lefigaro.fr/politique/fin-de-vie-marc-ferracci-proche-d-emmanuel-macron-n-a-pas-compris-la-communication-de-sebastien-lecornu-20260719>

(Extraits – article en libre accès) [...] Le député Marc Ferracci, proche d'Emmanuel Macron, a affirmé dimanche sur *Radio J* ne pas avoir «compris» que le premier ministre annonce sa décision de [saisir le Conseil constitutionnel sur le texte](#) [...] «Je n'ai pas compris cette annonce du premier ministre (...) Je n'ai pas compris qu'elle intervienne la veille (...) du vote (...) [...] La présidente de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet, avait elle aussi critiqué mercredi le «timing» de l'annonce de Sébastien Lecornu. «J'ai trouvé (...) que le communiqué de presse qui a été publié par Matignon aurait pu attendre que nous ayons fini l'examen du texte», a-t-elle dit devant la presse à l'issue du vote, qui a donné une assez large majorité aux partisans du texte.

> 17 JUILLET – LIBERATION

Bruno Retailleau réclame que des membres du Conseil constitutionnel se déportent

URL: https://www.liberation.fr/politique/fin-de-vie-bruno-retailleau-reclame-que-des-membres-du-conseil-constitutionnel-se-deportent-20260717_ORKF232KQFF5VHON26TJD3NXEI/

(Extraits – article réservé aux abonnés) Le patron de LR, candidat à la présidentielle et toujours sénateur, a une idée de qui devrait se mettre en retrait. «Je demande solennellement aux membres du Conseil qui ont déposé des propositions de loi pour favoriser l'aide à mourir, de se déporter. [...] Pour Mézard, c'est plus old school. C'est son activité parlementaire entre 2012 et 2015 qui pose question à Retailleau.[...] Contacté pour savoir si Mézard et Vichnievsky allaient être récusés sur les saisines sur le sujet, le Conseil constitutionnel ne nous a pas répondu.

> 17 JUILLET – LE FIGARO

Fin de vie : ce que contiennent les saisines au Conseil constitutionnel

URL : <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/fin-de-vie-ce-que-contiennent-les-saisines-au-conseil-constitutionnel-20260716>

(Extraits – article réservé aux abonnés) [...] Ce dernier est ainsi appelé, sous un mois, à dire si la loi est conforme à la Constitution, éventuellement en émettant des réserves sur le texte ou en censurant certains de ses passages. Ces réserves d'interprétation sont susceptibles d'orienter la manière dont le texte devra être compris et appliqué, notamment via ses décrets. En cas de censure partielle, la pratique la plus courante est que le président de la République promulgue la loi amputée des dispositions invalidées. Les réécritures du texte, après nouvelles délibérations, sont plus rares.[...].

> 17 JUILLET – LA VIE

Sur quels sujets le Conseil constitutionnel est-il saisi ?

URL : <https://www.lavie.fr/actualite/societe/fin-de-vie-sur-quels-sujets-le-conseil-constitutionnel-est-il-saisi-104872.php>

(Extraits – article réservé aux abonnés) Des saisines prévues et des surprises [...] mais la saisine du Premier ministre est une surprise ». Comment l'analyser ? Le communiqué de Matignon évoque des « clarifications nécessaires ». « Cela peut être un moyen de faire valoir un point de vue dissonant par rapport au président de la République et certains ministres, comme une forme de réserve vis-à-vis du texte, suggère le juriste. Ou alors c'est un moyen de sécuriser son application sur les questions les plus sensibles. »

> 17 JUILLET – LE CLUB DES JURISTES

Saisir le Conseil constitutionnel pour « aller au bout du processus démocratique » ? - Martine Lombard

URL : <https://www.leclubdesjuristes.com/opinion/loi-sur-laide-a-mourir-saisir-le-conseil-constitutionnel-pour-aller-au-bout-du-processus-democratique-17003/>

(Extraits – article en libre accès) [...] Une concertation plus importante qu'il n'y paraît ? [...] Une navette parlementaire d'une dissymétrie inéluctable ? [...] - Le Conseil constitutionnel comme étape finale d'un processus démocratique ? [...].

> 17 JUILLET – GENETHIQUE

« Quatre garanties nécessaires à la protection des libertés fondamentales » : Gérard Larcher saisit le Conseil constitutionnel sur l'« aide à mourir »

URL : <https://genethique.org/quatre-garanties-necessaires-a-la-protection-des-libertes-fondamentales-gerard-larcher-saisit-le-conseil-constitutionnel-sur-l-aide-a-mourir/>

(Extraits – article en libre accès) [...] Volonté du patient, caractère libre et éclairé de la demande et clause de conscience [...] - Un Conseil impartial ? [...] - Une affaire de « déontologie personnelle » [...]

> 16 JUILLET – ACTU-JURIDIQUE

Aide à mourir : Vers un droit autonome ? Valérie-Odile Dervieux

URL : <https://www.actu-juridique.fr/sante-droit-medical/bioethique/aide-a-mourir-vers-un-droit-autonome/>

(Extraits – article en libre accès) Parmi les nombreuses saisines du Conseil constitutionnel annoncées concernant la loi sur le droit à l'aide à mourir, celle du président du Sénat, Gérard Larcher, est la première déposée. Valérie-Odile Dervieux en détaille les griefs et saisit cette occasion pour proposer une réflexion sur l'état de vulnérabilité et le consentement. [...] 1/ L'imprécision de la définition du droit à l'aide à mourir (art 2). [...] 2/ Les conditions d'accès au droit à l'aide à mourir (art 4) [...] 3/ Les garanties entourant la volonté libre et éclairée du patient (art 5, 6 et 12) [...] 4/ Le bloc de compétence [...] 5/ La clause de conscience (art 14).

> 16 JUILLET – JDD

La partialité du Conseil constitutionnel - Grégor Puppinck

URL: <https://www.lejdd.fr/Societe/euthanasie-la-partialite-du-conseil-constitutionnel-179136>

(Extraits - Tribune en libre accès) Quatre membres du Conseil constitutionnel ont déjà exprimé publiquement leur soutien à l'euthanasie. Ils doivent donc être récusés ou s'abstenir de participer à la décision sur la loi « créant un droit à l'aide à mourir », estime Grégor Puppinck, directeur du Centre européen pour le droit et la justice (ECLJ).

> 16 JUILLET – BFM TV

La loi fin de vie adoptée: quand pourraient avoir lieu les premières applications du "droit à l'aide à mourir"? Ce que laisse entrevoir le calendrier politique

URL: https://www.bfmtv.com/politique/parlement/la-loi-fin-de-vie-adoptee-quand-pourraient-avoir-lieu-les-premieres-application-du-droit-a-l-aide-a-mourir-ce-que-laisse-entrevoir-le-calendrier-politique_AN-202607150737.html

(Extraits – article en libre accès) [...] Après un [parcours législatif chaotique](#), stoppé net pendant des mois pour cause de dissolution, marqué par une très forte opposition des sénateurs et la farouche opposition des derniers Premiers ministres à l'instar de [François Bayrou](#), l'Assemblée nationale ouvre donc la voie à la légalisation de l'euthanasie et du suicide assisté. L'application va pourtant être retardée par un certain nombre d'obstacles. [...] -- *Une entrée en vigueur à l'automne?* Une fois la loi promulguée, il restera donc à prendre les décrets d'application en Conseil des ministres, sans tarder, espèrent les partisans de la proposition de loi. "On peut être surpris à la fin mais il me semble vraiment déterminé à ce que l'on mette cette réforme à son crédit", tranche l'ancien député Modem Olivier Falorni. Autrement dit, ce pourrait bien être en pleine campagne présidentielle à l'automne que les décrets seront pris et les premières aides à mourir appliquées dans l'Hexagone.

> 15 JUILLET – LE POINT

Matignon saisira le Conseil constitutionnel sur trois points sensibles

URL: [https://www.lepoint.fr/societe/aide-a-mourir-pourquoi-le-gouvernement-va-saisir-le-conseil-constitutionnel-W5VWMHANA5B55LX77FNHRNWJ6I/ \(article en libre accès\)](https://www.lepoint.fr/societe/aide-a-mourir-pourquoi-le-gouvernement-va-saisir-le-conseil-constitutionnel-W5VWMHANA5B55LX77FNHRNWJ6I/ (article en libre accès))

> 15 JUILLET – LIBERATION

Le premier jour du reste de la fin de vie

URL: https://www.liberation.fr/societe/sante/loi-sur-laide-a-mourir-le-premier-jour-du-reste-de-la-fin-de-vie-20260715_HZ4BR35CSNBZTHIAAKIBSJISQ/?redirected=9121

(Extraits – article réservé aux abonnés) C'est sans doute la fin d'«un marathon avec des haies», pour reprendre les mots d'Olivier Falorni, [...] L'absence de consigne de vote sur ce sujet touchant à l'intime a permis des expressions singulières au sein des groupes politiques. [...] Minoritaire à l'Assemblée nationale, l'opposition véhémente de la droite conservatrice à la création d'un droit à l'aide à mourir a donné sa pleine mesure au Sénat, dominé par le groupe LR. [...] à la surprise générale, le Premier ministre a, mardi 14 juillet, fait sien le questionnement de la Chambre haute. [...] Reste à savoir si une censure partielle est à redouter, notamment sur la clause de conscience des établissements. «Il existe une ambiguïté sur ce point, admet le constitutionnaliste Benjamin Morel. [...] un autre argument devrait, selon lui, peser lourd dans la balance : «Dans le cas de l'aide à mourir, une telle exception pourrait impacter l'accès au droit, poursuit Morel. En fin de vie, ce peut être bloquant si l'endroit où vous recevez vos soins n'est pas le même que celui où vous pouvez recourir à l'assistance à mourir. C'est d'autant plus vrai que la clause de conscience pourrait alors être invoquée par tous les établissements de soins privés, pas seulement ceux à caractère religieux. Cela risquerait de liquider l'exercice du droit pour beaucoup de patients.» Précisément la raison pour laquelle les députés ont par trois fois rejeté la demande.

> 15 JUILLET – LE FIGARO

Fin de vie : Lecornu doute, Macron veut passer en force

URL: <https://www.lefigaro.fr/politique/fin-de-vie-sebastien-lecornu-doute-emmanuel-macron-veut-passer-en-force-20260714>

(Extraits – article réservé aux abonnés) À la surprise générale, le premier ministre va soumettre au Conseil constitutionnel le projet de loi qui pourrait être adopté ce mercredi mais qui divise aussi bien l'exécutif que les Français.[...]

> 14 JUILLET – AFP / LE MONDE

Aide à mourir : Sébastien Lecornu saisira le Conseil constitutionnel après le vote de mercredi

URL: https://www.lemonde.fr/politique/article/2026/07/14/aide-a-mourir-sebastien-lecornu-saisira-le-conseil-constitutionnel-apres-le-vote-de-mercredi_6723330_823448.html (article en accès libre)

> 09 JUILLET – LA CROIX

Opposé au texte sur l'aide à mourir, le Sénat joue sa dernière carte

URL: <https://www.la-croix.com/societe/fin-de-vie-oppose-au-texte-sur-l-aide-a-mourir-le-senat-joue-sa-derniere-carte-20260709>

(Extraits – article réservé aux abonnés) [...] Si les députés confirment, par le vote solennel du 15 juillet, la légalisation en France de l'accès au suicide assisté et à l'euthanasie, le président du Sénat Gérard Larcher prévient qu'il saisira lui-même le Conseil constitutionnel. [...] Gérard Larcher reste évasif quant aux motifs juridiques précis sur lesquels il sollicitera les sages. L'objectif semble ailleurs: interpellé le gouvernement de Sébastien Lecornu et d'une certaine façon lui intimer de renoncer à donner le dernier mot à l'Assemblée nationale sur un texte qui a rencontré une « hostilité de fond du Sénat ». [...] « Il était totalement illusoire de se réfugier derrière une suspension des débats par le gouvernement », tempête pour sa part le sénateur Horizons Emmanuel Capus. « On a mis fin au match nous-mêmes ! On avait l'occasion de modifier le texte, de tenter de poser des garde-fous minimums, et on a abandonné le combat. Le Sénat s'est sabordé. » [...]. « *C'était seulement pour éviter d'avoir à afficher leurs divisions une troisième fois* », dénonce Emmanuel Capus en visant les sénateurs LR – lui-même étant opposé à l'euthanasie [...].

> 08 JUILLET – PUBLIC SENAT

Gérard Larcher annonce saisir le Conseil constitutionnel sur le texte

URL: <https://www.publicsenat.fr/actualites/societe/aide-a-mourir-gerard-larcher-annonce-saisir-le-conseil-constitutionnel-sur-le-texte>

(Extraits – article en libre accès) Alors que la proposition de loi sur l'aide à mourir a été rejetée par le Sénat, conférant le dernier mot à l'Assemblée nationale, le Président du Sénat (Gérard Larcher) a annoncé qu'il saisirait le Conseil constitutionnel en cas d'adoption par l'Assemblée le 15 juillet prochain.[...] Gérard Larcher n'a pas précisé sur quelles bases juridiques s'appuierait ce recours.

> 09 JUILLET – LE FIGARO

Gérard Larcher : « Sur l'aide à mourir, je saisirai le Conseil constitutionnel »

URL: <https://www.lefigaro.fr/politique/gerard-larcher-au-figaro-j-ai-pris-la-decision-de-saisir-le-conseil-constitutionnel-sur-l-aide-a-mourir-20260708>

(Extraits – article réservé aux abonnés) Face à l'absence de « garde-fous », notamment pour les plus faibles, le président LR du Sénat appelle le gouvernement à refuser le « jeu de dupes » actuel en renonçant au vote prévu le 15 juillet à l'Assemblée et en suspendant le texte.

LE FIGARO. - En refusant d'examiner la loi fin de vie en troisième lecture, le Sénat peut-il regretter de ne pas avoir livré bataille jusqu'au bout avant le vote final prévu le 15 juillet à l'Assemblée ? GÉRARD LARCHER. - Alors que la proposition de loi créant

un droit à l'aide à mourir a été rejetée pour la troisième fois par le Sénat mardi, j'ai pris la décision de saisir le Conseil constitutionnel.[...].

07 JUILLET – PUBLIC SENAT (→ Rejet du Sénat)

Le Sénat rejette pour la troisième et dernière fois le droit à l'aide à mourir, le dernier mot va désormais à l'Assemblée nationale

URL: <https://www.publicsenat.fr/actualites/parlementaire/fin-de-vie-le-senat-rejette-pour-la-troisieme-et-derniere-fois-le-droit-a-laide-a-mourir-le-dernier-mot-va-desormais-a-lassemblee-nationale>

(Extraits – article en libre accès) Le Sénat a rejeté mercredi 7 juillet, en troisième lecture, le texte sur l'ouverture d'un droit à l'aide à mourir pour les malades incurables. Avec ce vote la Chambre haute renonce définitivement à peser sur la réforme. C'est désormais l'Assemblée nationale, favorable à ce texte, qui aura le dernier mot lors d'un vote final programmé le 15 juillet prochain. [...] « L'aide à mourir voté par les députés n'a rien à voir avec le dispositif d'exception initialement annoncé, elle n'a rien d'une solution de dernier recours réservée aux seules situations de fin de vie », a estimé la rapporteure Christine Bonfanti-Dossat, fustigeant notamment « l'imprécision » des critères d'accès au dispositif. « Ce texte conduira à légaliser l'assistance au suicide et à l'euthanasie pour un nombre extraordinairement élevé de nos concitoyens », a-t-elle voulu alerter. Un peu plus tôt, Camille Galliard-Minier, la ministre déléguée chargée de l'autonomie et des personnes handicapées, avait tenu à recadrer les choses : « Je souhaite rappeler fermement que ce texte s'adresse à des personnes malades, je m'inscris donc en faux contre les entrepreneurs de peur qui laisse penser ici ou là que des personnes, sur le seul fondement de leur handicap ou de leur âge, serait éligible à l'aide à mourir. ».

AUTRES ARTICLES SUR CE MEME SUJET

> 08 JUILLET – MIDI LIBRE

Le Sénat rejette une nouvelle fois le texte, les députés auront le dernier mot et voteront le 15 juillet

URL: <https://www.midilibre.fr/2026/07/08/aide-a-mourir-le-senat-rejette-une-nouvelle-fois-le-texte-les-deputes-aurent-le-dernier-mot-et-voteront-le-15-juillet-13459047.php> (en accès libre)

> 07 JUILLET – SENAT

Senat - Droit à l'aide à mourir (Nouvelle lecture) - Comptes-rendus analytiques officiels du 7 juillet 2026

URL : https://www.senat.fr/cra/s20260707/s20260707_1.html (transcription en accès libre)

URL: https://videos.senat.fr/video.5912369_6a4ce99634536.seance-publique-du-7-juillet-2026-apres-midi (en accès libre)

> 07 JUILLET – AFP / LE DAUPHINE LIBERE

Aide à mourir : après un rejet définitif du Sénat, le dernier mot sera donné aux députés le 15 juillet

URL: <https://www.ledauphine.com/societe/2026/07/07/aide-a-mourir-apres-un-rejet-definitif-du-senat-le-dernier-mot-sera-donne-aux-deputes-le-15-juillet>

(Extraits – article en libre accès) [...] Après un peu moins de deux heures de discussion, les sénateurs ont adopté à 169 voix contre 164 une motion de rejet préalable à l'initiative de la droite, sans ouvrir les débats sur le corps du texte.

« Le dialogue entre les deux chambres [du Parlement] n'a jamais existé », a regretté la rapporteure Les Républicains Christine Bonfanti-Dossat, et le Sénat doit « refuser d'être la caution d'un texte que nous pouvons qualifier d'extrême », a-t-elle ajouté, appelant le gouvernement à renoncer à sa réforme. [...] Sans vouloir « minimiser » ce désaccord, la ministre déléguée à l'Autonomie Camille Galliard-Minier a assuré que « la procédure parlementaire [devait] désormais suivre son cours ». La gauche a dénoncé l'attitude de la droite : alors que l'Assemblée nationale a « tenu son rang dans

un esprit transpartisan », le Sénat s'est mis « en dehors du jeu parlementaire », a tancé la socialiste Marie-Pierre de La Gontrie. Plusieurs opposants au texte ont aussi regretté le choix de la droite sénatoriale. « On ne peut pas abandonner notre travail », a déploré le sénateur Horizons Emmanuel Capus, qui aurait espéré pouvoir proposer des « garanties supplémentaires » pour tenter de peser sur la version finale du texte.

> 07 JUILLET – LE MONDE

Le Sénat renonce définitivement à modifier le texte de l'Assemblée nationale

URL: https://www.lemonde.fr/societe/article/2026/07/08/aide-a-mourir-le-senat-renonce-definitivement-a-modifier-le-texte-de-l-assemblee-nationale_6721690_3224.html

(Extraits – article réservé aux abonnés) Pour la troisième fois, le Palais du Luxembourg a rejeté, mardi, la proposition de loi, la droite sénatoriale, majoritaire avec ses alliés centristes, jugeant les critères retenus par les députés beaucoup trop larges. Ces derniers auront le mot de la fin, le 15 juillet, en vue d'une adoption définitive.

Un repli en bon ordre pour éviter une nouvelle déroute. En votant de justesse – par 169 voix contre 164 – une question préalable, mardi 7 juillet, sur la proposition de loi portée par l'ancien député centriste Olivier Falorni créant une aide à mourir, le Sénat a définitivement renoncé à modifier le texte issu des travaux de l'Assemblée nationale. La version votée par les députés le 30 juin sera de nouveau soumise à ces derniers, le 15 juillet, en vue d'une adoption définitive.

En première et en deuxième lectures, le 28 janvier et le 12 mai, le Palais du Luxembourg avait rejeté la copie élaborée par la commission des affaires sociales, qui visait à contrer la version du Palais-Bourbon, « bien trop permissive », selon la droite sénatoriale.

Le texte de la commission du Sénat prévoyait l'accès à une « assistance médicale à mourir » pour les malades, uniquement en toute fin de vie. Il a été repoussé sous l'effet de l'alliance des contraires. Une partie de la droite et du centre, hostile par principe à l'« euthanasie » et au « suicide assisté », s'y est opposée. La gauche, elle, a voté contre une mouture sénatoriale qui dénaturait, à ses yeux, la copie des députés qui ouvre l'« aide à mourir » à des malades souffrant d'une affection [...]

> 07 JUILLET – LE FIGARO

La loi légalisant l'euthanasie et le suicide assisté rejetée sans débat au Sénat

URL: <https://www.lefigaro.fr/politique/fin-de-vie-la-loi-legalisant-l-euthanasie-et-le-suicide-assiste-rejetee-sans-debat-au-senat-20260707>

(Extraits – article en libre accès) Le texte reviendra à l'Assemblée nationale la semaine prochaine pour une ultime lecture et un vote définitif des députés, qui l'ont déjà adopté à deux reprises. Les sénateurs ne voulaient pas faire durer le suspense. [...] Avec 169 voix pour et 164 contre, la « question préalable » déposée par Les Républicains, procédure qui permet de rejeter le texte avant même que la discussion sur les différents articles et amendements ne commence, a été adoptée.

> 07 JUILLET – GENETHIQUE

Refuser d'être « la caution » d'un « texte extrême » : les sénateurs rejettent l'« aide à mourir » pour la 3e fois et interpellent le Premier ministre

URL: <https://genethique.org/refuser-detre-la-caution-dun-texte-extreme-les-senateurs-rejettent-l-aide-a-mourir-pour-la-3e-fois-et-interpellent-le-premier-mi/>

(Extraits – article en libre accès) [...] Bernard Fialaire (RDSE) considère que s'opposer à l'« aide à mourir » relève d'« une volonté de résistance contre l'évolution civilisationnelle d'émancipation des individus et de maîtrise de leur existence ».[...] « L'aide à mourir votée à l'Assemblée nationale n'est pas un progrès, elle est un renoncement, objecte au contraire Christine Bonfanti-Dossat.

> 06 JUILLET – JDD

Le Sénat renonce à combattre

URL: <https://www.lejdd.fr/Societe/euthanasie-le-senat-renonce-a-combattre-178158>

(Extraits – article réservé aux abonnés) Sans débattre, le Sénat devrait renvoyer le texte à l'Assemblée mardi prochain, laissant à l'Assemblée la main sur ce sujet crucial.

> 07 JUILLET – LA CROIX

Vers un troisième rejet du texte de loi par le Sénat

URL: <https://www.la-croix.com/societe/aide-a-mourir-vers-un-troisieme-rejet-du-texte-de-loi-par-le-senat-20260707>

(Extraits – article réservé aux abonnés) [...] Ce matin-là, les rares amendements déposés ont tous été rejetés pour ne retenir que la « question préalable » présentée par les rapporteurs LR, Christine Bonfanti-Dossat (Lot-et-Garonne) et Alain Milon (Vaucluse). [...] Dans l'exposé des motifs de leur motion, les deux rapporteurs se défendent d'avoir « refusé le débat ». De fait, lors de la première lecture du texte par le Sénat, en janvier, comme lors de la seconde lecture, en février, ils ont cherché le compromis. [...] L'Assemblée nationale n'a pas fait meilleur accueil aux propositions de la commission sénatoriale visant à mieux sécuriser le dispositif d'aide à mourir. [...] D'où le dépôt de cette « question préalable » [...]

> 02 JUILLET – POINT FINAL / ADMD

#6 - Pierre Ouzoulias

URL: <https://open.spotify.com/episode/3FCx5QdJ7oXrJNjsPV0qB8>

URL: <https://podcasts.apple.com/us/podcast/06-pierre-ouzoulias/id1878711011?i=1000775125388>

(Entretien en libre accès - 48 min) Pierre Ouzoulias, vice-président communiste du Sénat, revient sur les débats qui ont marqué l'examen de la proposition de loi relative au droit à l'aide à mourir. Il explique comment le Sénat en est arrivé à rejeter le texte à deux reprises, alors qu'une voie médiane semblait pourtant possible.

> 02 JUILLET – ALETEIA

Fin de vie : le Sénat refuse d'examiner le texte en troisième lecture

URL: <https://fr.aleteia.org/2026/07/02/fin-de-vie-le-senat-refuse-dexaminer-le-texte-en-troisieme-lecture/> (article en libre accès)

02 JUILLET – HOSPI MEDIA (→ Pharmaciens)

L'Académie de pharmacie se positionne pour une clause de conscience sur l'aide à mourir

URL: <https://www.hospimedia.fr/actualite/articles/20260702-politique-de-sante-l-academie-de-pharmacie-se>

(Extraits – article réservé aux abonnés) [...] Portée depuis 2024 par le Syndicat national des pharmaciens des établissements publics de santé, la demande d'une clause de conscience pour les professionnels exerçant dans une pharmacie à usage intérieur (PUI) dans le cadre de l'aide à mourir commence à être davantage soutenue. L'Association nationale des préparateurs en pharmacie hospitalière [...] l'association Pharmaciens en conscience [...] Désormais, l'Académie nationale de pharmacie se positionne également en faveur d'une telle clause de conscience. [...] "Une telle intervention ne peut être assimilée à un acte ordinaire de dispensation pharmaceutique : elle engage directement la responsabilité professionnelle, déontologique, éthique et personnelle du pharmacien", souligne l'académie. Malgré cette responsabilité pharmaceutique, elle regrette l'absence de reconnaissance des pharmaciens, à la fois comme acteur du parcours d'accompagnement et comme professionnel de santé collaborant dans une équipe de soins. [...] Pour garantir la continuité du parcours de demandeur de l'aide à mourir comme la liberté de conscience du pharmacien, elle préconise d'associer la clause de conscience à une liste de pharmaciens volontaires.

AUTRES ARTICLES SUR CE SUJET

> 09 JUILLET – GENETHIQUE

Refuser la clause de conscience aux pharmaciens est une « incohérence absolue »

URL: <https://genethique.org/aide-a-mourir-refuser-la-clause-de-conscience-aux-pharmaciens-est-dune-incoherence-absolue/>

(Extraits – article en libre accès) Gènéthique a interrogé le professeur Florence Taboulet, enseignant chercheur en droit pharmaceutique et économie de la santé à la Faculté de santé de l'Université de Toulouse. Florence Taboulet siège au Conseil régional de l'ordre des pharmaciens en Occitanie et au bureau de l'Espace de réflexion éthique d'Occitanie.

> 10 JUILLET – UNIVADIS

Les pharmaciens dindons de la farce ?

URL: <https://www.univadis.fr/viewarticle/aide-mourir-pharmaciens-dindons-farce-2026a1000n1d>

(Extraits – article en libre accès) [...] Pharmaciens en conscience, crie à l'injustice. Et pour cause : ce sont les seuls professionnels de santé participant à la procédure d'aide à mourir à ne pas pouvoir bénéficier de la clause de conscience. [...] *Satisfaction des médecins et infirmiers* - Si les pharmaciens n'ont pas obtenu gain de cause, les médecins et les infirmiers ont, semblent-ils, été entendus.[...]

*** AUTRES ACTUALITES ***

27 JUILLET – OUEST-FRANCE

« Liberté, fraternité et aide active à mourir »- Jean-Michel Debarre

URL: <https://www.ouest-france.fr/reflexion/point-de-vue/point-de-vue-liberte-fraternite-et-aide-active-a-mourir-f1e9ac54-84dd-11f1-a762-b8ec18c1787d>

(Extraits – article en libre accès) Docteur en droit, membre Associé de l'Institut du Droit Public et de la Science Politique, Université Rennes 1. Dans l'intense débat autour de l'aide active à mourir, Jean-Michel Debarre, médecin et juriste, estime que ce nouveau droit, loin d'être une capitulation permet « de reconnaître chacun comme le seul sujet souverain de sa propre existence ».[...]. Quand un malade lucide, informé, réitère sa volonté dans le cadre indépassable de la loi, le paternalisme dogmatique sociétal, religieux ou médical n'a plus sa place. Laissons à ce patient la possibilité d'une aide active à mourir. »

26 JUILLET – LCP

Les dix ans qui ont changé la loi (documentaire)

URL: <https://www.youtube.com/watch?v=Aj8lDmYCdws> - URL: <https://lcp.fr/presse/communiques-de-presse/fin-de-vie-les-dix-ans-qui-ont-change-la-loi-documentaire-inedit>

(Documentaire en libre accès de 48 minutes) Réalisé par Marion Becker et Thibault Linard [...] avec *Fin de vie : les dix ans qui ont changé la loi*, LCP poursuit sa collection documentaire consacrée aux coulisses des travaux de l'Assemblée nationale. À travers les archives des débats et la parole de celles et ceux qui ont porté ou combattu cette réforme, ce film raconte la fabrication d'une loi au croisement de l'intime, de l'éthique et du politique.[...].

25 JUILLET – MEDIAPART (BLOG)

La douleur est-elle vraiment au cœur des demandes d'euthanasie ?

URL: <https://blogs.mediapart.fr/laurem/blog/250726/la-douleur-est-elle-vraiment-au-coeur-des-demandes-d-euthanasie>

(Extraits – article en libre accès) Le Parlement a adopté la loi relative au droit à l'aide à mourir désormais soumise à l'examen du Conseil constitutionnel. Pourtant, un argument continue de dominer le débat: celui de la douleur insupportable. Les données scientifiques

et les études menées dans les pays ayant légalisé l'euthanasie racontent une histoire plus complexe.[...]

24 JUILLET – LE FIGARO

«La volonté du patient s'arrête à la loi» : le Conseil d'État valide l'arrêt des traitements d'un malade contre son avis

URL: <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/la-volonte-du-patient-s-arrete-a-la-loi-le-conseil-d-etat-valide-l-arret-des-traitements-d-un-malade-contre-son-avis-20260724>

(Extraits – article réservé aux abonnés) Réveillé après une période de coma, Rémi R. se bat avec sa famille contre la décision de l'équipe médicale de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière de ne plus le réanimer en cas de nouvelle dégradation de son état. [...] Dans une décision rendue publique le 20 juillet, relayée par Le Parisien, la plus haute instance administrative a validé l'arrêt des traitements décidé par les soignants [...] Et ce malgré des directives anticipées, réitérées lorsqu'il s'est réveillé après avoir été plongé dans le coma, alors que la décision avait déjà été prise.[...]

23 JUILLET – LE MONDE

Trois ans après la convention citoyenne, ses anciens membres peuvent enfin tourner la page

URL: https://www.lemonde.fr/societe/article/2026/07/23/loi-sur-la-fin-de-vie-trois-ans-apres-la-convention-citoyenne-ses-anciens-membres-peuvent-enfin-tourner-la-page_6730925_3224.html

(Extraits – article réservé aux abonnés) Définitivement voté par les députés le 15 juillet, le texte créant un droit à l'aide à mourir achève un long processus, démarré en 2022 par les travaux des « conventionnels », qui se disent aujourd'hui soulagés. [...] Ils étaient une petite trentaine, mercredi 15 juillet, à se retrouver dans les tribunes de l'Assemblée nationale pour assister au vote définitif de la loi créant un droit à l'aide à mourir. Tous sont membres de l'association Les 184, du nom des 184 Français ayant pris part à la convention citoyenne sur la fin de vie, entre 2022 et 2023.[...]

22 JUILLET – JIM

Soins palliatifs en France : des besoins en forte hausse

URL: <https://www.jim.fr/viewarticle/soins-palliatifs-france-des-besoins-forte-hausse-2026a1000oui>

(Extraits – article en libre accès) Au lendemain de l'adoption définitive par l'Assemblée nationale de la loi légalisant l'aide à mourir et alors que souvent cette question de l'euthanasie est, sans doute trop schématiquement, opposée à celle de l'accès aux soins palliatifs, le Centre national des soins palliatifs et de la fin de vie (CNSPFV) publie la quatrième édition de son Atlas. Ce document de référence dresse un état des lieux de l'offre de soins, des besoins de la population et revient sur les perspectives démographiques qui déterminent les défis des prochaines décennies.[...]

21 JUILLET – REGARDS PROTESTANTS

Ce que la loi ne résout pas

URL: <https://regardsprotestants.com/video/actualites/aide-a-mourir-ce-que-la-loi-ne-resout-pas/>
URL: <https://www.youtube.com/watch?v=squ2QgWlUHg>

(Extraits – article en libre accès) [...] la loi sur l'aide à mourir veut encadrer les situations les plus extrêmes. Mais elle ne dissipe ni les dilemmes des soignants, ni les inquiétudes éthiques, ni les interrogations spirituelles suscitées par la fin de vie. Avec les philosophes et théologiens Olivier Abel et Antoine Nouis, les médecins Nadine Davous, Maxime Georgel et Valérie Mesnage, ainsi que le pasteur François Clavairolly. [...]

18 JUILLET – RFI

Le grand invité international - Loi sur l'aide à mourir: «C'est important qu'on ne se mêle pas de la vie des autres, que chacun puisse choisir pour soi»

URL: <https://www.rfi.fr/podcasts/le-grand-invite%C3%A9-international/20260718-loi-sur-l-aide-%C3%A0-mourir-c'est-important-qu-on-ne-se-m%C3%AAle-pas-de-la-vie-des-autres-que-chacun-puisse-choisir-pour-soi>

(Entretien de 9min en libre accès) Denis Labayle, ancien chef de service hospitalier en Île-de-France, président d'honneur de l'association Le Choix-Citoyens pour une mort choisie, auteur de *Le médecin, la liberté et la mort - Pour le droit de choisir sa fin de vie* (Plon) est l'invité de RFI.

17 JUILLET – ARTE

Pourquoi existe-t-il un « droit à l'aide à mourir » ? (Les clés de l'info)

URL: <https://www.arte.tv/fr/videos/131284-112-A/pourquoi-existe-t-il-un-droit-a-l-aide-a-mourir/>

(Vidéo de 5 min. Disponible jusqu'au 17/07/2027) Après des années de débat politique, la France a introduit un droit à l'aide à mourir pour des personnes atteintes de maladies incurables. La nouvelle loi leur permet de mettre fin à leurs jours dans un cadre médicalisé et strictement réglementé. En Allemagne et dans d'autres pays européens, des législations similaires existent. D'autres pays interdisent en revanche toute aide à mourir.

16 JUILLET – JIM

Sondage : les lecteurs du JIM très partagés sur la légalisation de l'aide à mourir

URL: <https://www.jim.fr/viewarticle/sondage-lecteurs-du-jim-tr%C3%A8s-partag%C3%A9s-2026a1000nxa>

(Extraits – article en libre accès) [...] Dans le détail, parmi les 53 % de lecteurs favorables à la légalisation de l'aide à mourir, seulement 43 % soutiennent la proposition de loi qui vient d'être adoptée en ce qu'elle autorise à la fois le suicide assisté (auto-administration de la substance létale) et l'euthanasie (administration de la substance létale par un professionnel de santé). Par ailleurs, 10 % d'entre vous soutiennent une voie médiane, consistant à légaliser le suicide assisté mais pas l'euthanasie. Ils rejoignent ainsi la position des Ordres des médecins et des infirmières [...].

16 JUILLET – LIBERATION

Jean-François Delfraissy, sur l'aide à mourir : «On reconnaît au patient une capacité à décider pour lui-même»

URL: https://www.liberation.fr/politique/jean-francois-delfraissy-sur-laide-a-mourir-on-reconnait-au-patient-une-capacite-a-decider-pour-lui-meme-20260716_4BB4IKATCFGYDYG2BATWEMZMYGU/

(Extraits – article réservé aux abonnés) Le président du Comité consultatif national d'éthique, dont l'avis de 2022 a ouvert la voie à la loi votée mercredi 15 juillet, se réjouit qu'avec ce texte la fin de vie ne soit plus seulement envisagée du point de vue médical, mais aussi de celui des personnes malades.

16 JUILLET – LIBERATION

Pas de quoi triompher ni paniquer face à cette loi prudente et nuancée - Fabrice Gzil - professeur des universités en philosophie et bioéthique

URL: https://www.liberation.fr/idees-et-debats/tribunes/aide-a-mourir-pas-de-quoi-triompher-ni-paniquer-face-a-cette-loi-prudente-et-nuancee-20260716_75F65J2ZEJH7VDGDNB66SNGBAQ/

(Extraits – article réservé aux abonnés) Quelques semaines après la promulgation de la loi sur l'accompagnement et les soins palliatifs, la proposition de loi sur l'aide à mourir

achève ce mercredi son parcours parlementaire. Quatre ans après l'avis 139 du Comité consultatif national d'éthique (CCNE), trois ans après la Convention citoyenne qui a été réunie sur le sujet et après pas moins de trois lectures à l'Assemblée nationale et au Sénat, l'on peut raisonnablement dire que l'ensemble des enjeux soulevés par cette évolution législative ont pu être mis en lumière et débattus. Face à cette loi, il n'y a pas lieu de triompher, tant les situations auxquelles elle tente d'apporter une réponse sont humainement douloureuses. Il n'y a pas lieu non plus de paniquer, tant – en comparaison des législations qui existent dans d'autres pays – les critères pour accéder à cette «aide à mourir» à la française seront restrictifs.[...] Lorsque des malades demandent à en finir, l'éthique du soin commande avant tout d'être à leur écoute et de leur témoigner présence et sollicitude. [...] Mais lorsque la médecine a atteint ses limites, et qu'un malade qui sait qu'il va bientôt mourir demande à être aidé à anticiper la survenue de son décès, peut-on rester sourd à son appel ? [...]

16 JUILLET – REPUBLICAIN LORRAIN

Loi sur la fin de vie "Une avancée, mais pas suffisante" pour cette Lorraine qui aide les malades à mourir à l'étranger

URL:<https://www.republicain-lorrain.fr/politique/2026/07/16/loi-sur-la-fin-de-vie-c-est-une-avancee-mais-elle-n-est-pas-suffisante-pour-la-lorraine-claudette-pierret-qui-aide-les-malades-a-mourir-a-l-etranger>

(Extraits – article réservé aux abonnés) La Longovicienne Claudette Pierret aide depuis treize années les Français à mourir de l'autre côté de la frontière, en Belgique ou en Suisse. Satisfaite de voir son pays autoriser enfin les médecins à pratiquer l'euthanasie, elle regrette que la loi française impose encore trop de restrictions par rapport à la loi belge [...]

16 JUILLET – EUOBSERVER

La France légalise l'aide médicale à mourir, l'Europe va-t-elle suivre ? / France legalises assisted dying, is Europe following?

URL:<https://euobserver.com/228681/listen-france-legalises-assisted-dying-is-europe-following/>

(Vidéo de 4min en accès libre, transcription) La France rejoint ainsi cinq autres pays européens qui autorisent déjà cette pratique. [...] Observe-t-on la même tendance ailleurs en Europe ? Jusqu'à présent, seuls cinq pays européens autorisaient l'aide médicale à mourir : les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg, l'Espagne et le Portugal. Leurs réglementations diffèrent sur certains points, mais le cadre général est assez similaire.[...] cinq pays sur 27 au sein de l'UE sont encore loin de constituer une majorité. Cela dit, des signes de changement se font jour. En Allemagne et en Autriche, par exemple, l'euthanasie reste illégale, mais le suicide assisté est autorisé sous des conditions très strictes.[...]

16 JUILLET – AFP / 20 MINUTES

Combien de Français ont eu recours à l'euthanasie à l'étranger ?

URL:<https://www.20minutes.fr/sante/4234820-20260716-fin-vie-combien-francais-recours-euthanasie-etranger>

(Extraits – en libre accès) L'essentiel : Alors que les députés français ont adopté le texte sur la fin de vie, certains ressortissants avaient effectué la démarche à l'étranger. Un peu plus de 150 Français ont eu recours au droit à mourir proposé en Belgique et en Suisse. Les deux pays ont encadré fermement la pratique, qui reste limitée en nombre.

16 JUILLET – AFP / FRANCE-INFO

"Les députés ont changé le cours de ma mort" : Charles Biétry, célèbre figure des médias et atteint de la maladie de Charcot, salue la loi sur l'aide à

mourir

URL: <https://www.franceinfo.fr/sports/les-deputes-ont-change-le-cours-de-ma-mort-charles-bietry-celebre-figure-des-medias-et-atteint-de-la-maladie-de-charcot-salue-la-loi-sur-l-aide-a-mourir-8110211.html> (article en libre accès)

16 JUILLET – LA VOIX DU NORD

« Si je demande aujourd’hui qu’on me fasse partir en France, je n’entre pas dans les clous »

URL: <https://www.lavoixdunord.fr/1721834/article/2026-07-15/aide-mourir-si-je-demande-aujourd-hui-qu-me-fasse-partir-en-france-je-n-entre>

(Extraits – article réservé aux abonnés) [...] Jean-Michel Beurrier le sait : aujourd’hui, malgré un cancer qui se généralise, il n’entre pas dans les critères pour bénéficier de l’aide à mourir en France [...] J’ai mûrement réfléchi et quand j’ai pris la décision, voilà un mois et demi, c’est parce que j’avais longuement pesé le pour et le contre, ce n’est évidemment pas une décision que l’on prend sur un coup de tête. Parce que, vous savez, Jean Ferrat le chantait, c’est beau la vie. On n’a pas vraiment envie de la quitter. Mais quand il n’y a plus d’issue, il faut choisir. » Jean-Michel Beurrier, 75 ans [...] « Je ne veux pas me retrouver devant mes enfants et petits-enfants comme j’ai vu mon grand-père et mon père, qui ne me reconnaissait plus, à la fin. Je veux mourir dignement. Et pour l’instant, il n’y a qu’en Belgique que c’est possible. Parce que les parlementaires français ne sont pas conscients de ce que les gens désirent vraiment. » Ses enfants « ne sont pas d’accord, ils sont pour les soins palliatifs, mais ils admettent ma décision ».

Une loi « décevante ». [...] « Ce qui m’ennuie le plus, ajoute-t-il, c’est qu’en Belgique, il faudra payer trois fois 1 500 euros (le prix des trois injections) . Pour moi ce n’est pas important, mais je ne veux pas enlever ça du pouvoir d’achat de ma femme. Cela revient à payer parce que je veux vivre dignement jusqu’à la fin, et mourir dignement. »

15 JUILLET – RADIOFRANCE

"On peut être fiers de voir un processus démocratique aboutir", salue Claire Thoury, présidente du Cese

URL: <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/l-invite-de-7h50/l-invite-de-7h50-du-mercredi-15-juillet-2026-2628597>

(Entretien de 10 min en libre accès) Claire Thoury, présidente du Conseil économique, social et environnemental (Cese), ancienne présidente du comité de gouvernance de la Convention citoyenne sur la fin de vie, se félicite de l’aboutissement du processus démocratique.

15 JUILLET – LE CHOIX / YOUTUBE

Fin de vie : la voix des patients et des soignants au cœur du débat" Colloque organisée par M. Stéphane Delautrette, député de la Haute-Vienne, co-rapporteur de la proposition de loi relative à l'aide à mourir

URL: <https://www.youtube.com/watch?v=gYzqSM7yasc&list=PLW5uU7XcV930>

URL : <https://choisirmafindevie.org/2026/07/19/fin-de-vie-la-voix-des-patients-et-des-soignants-au-coeur-du-debat-videos-du-debats/>

(Extraits – article en libre accès) Colloque organisée par M. Stéphane Delautrette, député de la Haute-Vienne, co-rapporteur de la proposition de loi relative à l’aide à mourir - Extraits de 13 interventions.

15 JUILLET – LIBERATION (et les malades ?)

Loi sur la fin de vie adoptée : «C’est un cadeau, pour nous, malades, et nos proches»

URL: https://www.liberation.fr/societe/loi-sur-la-fin-de-vie-adoptee-cest-un-cadeau-pour-nous-malades-et-nos-proches-20260715_FF45KSAZA5DYDGQPEVISTOPDKU/

(Extraits – article réservé aux abonnés) Ils ont été les grands absents des très longs débats législatifs sur l'aide à mourir. Les malades incurables en grande souffrance ont été presque invisibilisés au sein des deux chambres, éclipsés par les passes d'armes philosophiques et les enjeux sociétaux. Leur sort, leurs angoisses, leurs attentes, ont été largement passés sous silence.[...]

Patrice Auphand (infirmier) [...] maladie à corps de Lewy. [...] Et l'aide à mourir ? «Pour le moment, je ne me sens pas prêt.» Sa légalisation, en France, n'en est pas moins un soulagement. [...] Le texte lui semble satisfaisant ; suffisamment protecteur – il salue la nécessité d'une décision collégiale entre soignants.

Marc, 89 ans, atteint d'un cancer du poumon - «J'ai la garantie d'avoir une fin de vie paisible» [...] En quête d'une porte de sortie, l'ancien enseignant songe à s'éteindre en Belgique. *«J'ai essayé d'en discuter avec mon médecin traitant, se souvient-il. Il m'a interrompu sèchement en me disant que j'étais dans un cabinet médical et que cette question ne se posait pas. J'ai compris que je ne pouvais pas compter sur lui.»* [...] S'il se réjouit que la France ait enfin légalisé l'aide à mourir, ses plans restent inchangés. *«Je souhaiterais vraiment pouvoir m'éteindre chez moi, entouré de mes enfants et petits-enfants. Ce texte est trop restrictif pour me rassurer [...]»*

Anne, 76 ans, atteinte d'un cancer pulmonaire - «Je fais partie des lésés, la loi a tellement traîné» [...] elle voudra choisir de mourir quand son cancer pulmonaire métastatique se sera trop étendu. [...] Anne n'a pourtant jamais baissé les bras, elle a enchaîné les traitements [...] Anne se dit *«extrêmement satisfaite»* que la loi aboutisse enfin. Même si elle aurait préféré que la partie sur les soins palliatifs n'ait pas été déplacée dans un texte distinct [...] Elle a entamé les démarches pour une euthanasie en Belgique. [...] *«Toute la famille a prévu de nous accompagner le jour J. Je suis heureuse de pouvoir finir ma vie dans ces conditions.»*

Patrick, 69 ans, atteint d'une fibrose pulmonaire [...] passe des jours bien occupés [...] Patrick confesse une angoisse : avec cette maladie *«pernicieuse»*, sa santé *«peut se détériorer rapidement»*. La possibilité d'abréger l'agonie quand il le souhaite le *«rassure»* [...] Après le vote de la loi, va se poser la question de son application. Patrick anticipe déjà les *«recours des opposants qui vont tenter de la compliquer»*. Mais il veut rester optimiste: *«Ce vote, ça reste une première étape, et un acquis très important pour notre liberté.»*

AUTRES ARTICLES SUR CE SUJET

>14 JUILLET – LE MONDE

Ce que disent des malades du « lien souvent ténu » entre l'attachement à la vie et l'acceptation de sa fin

URL: https://www.lemonde.fr/societe/article/2026/07/14/fin-de-vie-ce-que-disent-des-malades-du-lien-souvent-tenu-entre-l-attachement-a-la-vie-et-l-acceptation-de-sa-fin_6723256_3224.html

(Extraits – article réservé aux abonnés) Les voix des malades, pourtant au cœur du sujet, au-delà des réseaux associatifs et militants, ont été plus discrètes. Peut-être parce que la mort, y compris pour ceux qui s'en approchent, relève encore du tabou. Ou parce que leur énergie, leur combat se portent sur un autre terrain.

Le Monde leur donne la parole. Laurent, Marc, Geneviève, Cyrille, Christophe, Henriette...

> 06 JUILLET – LA CROIX

Fin de vie : aide à mourir, ce qu'en disent les malades

URL: <https://www.la-croix.com/societe/fin-de-vie-aide-a-mourir-ce-qu-en-disent-les-malades-20260705>

(Extraits – article réservé aux abonnés) Ils sont atteints d'un cancer ou de la maladie de Charcot et pourraient être, demain, éligibles à l'aide à mourir. [...] des patients

racontent comment leur expérience de la maladie a bousculé leur vision de la fin de vie.[...] Les témoignages de ces femmes et hommes atteints de cancers ou de maladies neurodégénératives sont bouleversants. Ils racontent le choc de l'annonce du diagnostic, les épreuves à traverser quand le corps lâche et que la vie d'avant se délite, le désespoir qui peut déboucher sur la demande de mort.[...] Si l'on prend la peine de les écouter, on comprend que face aux souffrances et aux angoisses que provoque la maladie, beaucoup voient dans la légalisation de l'aide à mourir une sorte d'assurance, d'ultime liberté face à l'insupportable.[...]

15 JUILLET – LE MONDE (un long cheminement...)

Fin de vie : l'aide à mourir, un « long cheminement » pour Emmanuel Macron

URL:https://www.lemonde.fr/politique/article/2026/07/15/fin-de-vie-l-aide-a-mourir-un-long-cheminement-pour-emmanuel-macron_6723495_823448.html

(Extraits – article réservé aux abonnés) [...] Près d'un demi-siècle après la première initiative parlementaire en ce sens et après un « long cheminement » d'Emmanuel Macron, la loi sur l'aide à mourir devrait être définitivement adoptée, mercredi 15 juillet, par l'Assemblée nationale [...]

AUTRES ARTICLES SUR CE SUJET

> 15 JUILLET - LA CROIX

Récit - Aide à mourir : de la Convention à l'Assemblée, le long parcours d'une réforme controversée

URL:<https://www.la-croix.com/societe/aide-a-mourir-de-la-convention-a-l-assemblee-le-long-parcours-dune-reforme-controversee-20260714>

(Extraits – article réservé aux abonnés) La Croix raconte ce débat de quatre ans qui a divisé le pays et préparé une rupture éthique majeure.[...]

> 13 JUILLET – AFP / SUD-OUEST

Du doute à la détermination, retour sur le long cheminement d'Emmanuel Macron

URL:<https://www.sudouest.fr/politique/emmanuel-macron/loi-sur-l-aide-a-mourir-du-doute-a-la-determination-retour-sur-le-long-cheminement-d-emmanuel-macron-29914082.php>

(Extraits – article en libre accès) De ses doutes initiaux à sa détermination finale, retour sur le parcours législatif complexe de la loi sur l'aide à mourir sous le second quinquennat d'Emmanuel Macron [...].

12 JUILLET – LIBERATION

L'autre «en même temps» d'Emmanuel Macron

URL:https://www.liberation.fr/politique/fin-de-vie-lautre-en-meme-temps-demmanuel-macron-20260712_UQDWLNELYFCZBKJ7FIRUABWOVI/

(Extraits – article réservé aux abonnés) Emmanuel Macron, ambivalent sur la légalisation de l'aide à mourir ? Quelle drôle d'idée. Voyez comme il a pesé in extremis pour que le vote définitif de la loi sur la fin de vie, mercredi 15 juillet, intervienne avant la coupure estivale. [...]

14 JUILLET – FRANCE 24

Pour Olivier Falorni, l'aide à mourir, le combat d'une vie

URL:<https://www.france24.com/fr/info-en-continu/20260714-pour-olivier-falorni-l-aide-%C3%A0-mourir-le-combat-d-une-vie>

(Extraits – article en libre accès) "Un marathon avec des haies", décrit-il. "Souffrance absolue" [...] "Contre le suicide" [...].

14 JUILLET – MEDECINE PALLIATIVE

Étude originale - Explorer les attitudes des étudiant.es en sciences infirmières vis-à-vis de l'assistance médicale à mourir : adaptation et validation française de l'échelle ATE (Attitudes Toward Euthanasia)

URL: <https://doi.org/10.1016/j.medpal.2026.06.004>

URL: <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1636652226000589>

(Article en libre accès) (Revue Médecine Palliative, 2026) Dans un contexte de débat législatif en France sur l'assistance médicale à mourir (AMM), il est essentiel de disposer d'outils validés pour explorer les attitudes des futur.es infirmier.ères. L'échelle Attitude Toward Euthanasia (ATE), initialement développée dans un contexte nord-américain, évalue les attitudes vis-à-vis de situations relevant à la fois de l'euthanasie et du suicide assisté. [...] Conclusion - La version française de l'échelle ATE constitue un outil pertinent pour explorer les attitudes des étudiant.es en sciences infirmières vis-à-vis de l'AMM.

12 JUILLET – LA SEMAINE

Philippe Bataille : « Savoir parler de la mort et la préparer, c'est une évolution de la société »

URL: <https://www.lasemaine.fr/sante-environnement/philippe-bataille-savoir-parler-de-la-mort-et-la-preparer-cest-une-evolution-de-la-societe/>

(Extraits – article réservé aux abonnés) Cette semaine, dans le grand entretien, Philippe Bataille évoque la proposition de loi créant un droit à l'aide à mourir. Ce dernier est sociologue et directeur d'études à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales. [...] -- *En 2012 vous avez publié « À la vie à la mort » ouvrage dans lequel vous suggériez d'ouvrir la voie à l'aide active à mourir. Qu'est-ce qui vous avez incité à jouer les précurseurs ?* [...] Le livre soulignait la difficulté d'articuler l'idéal des soins palliatifs à une autre approche : celle de mettre en place l'euthanasie et le suicide assisté. Sujets sur lesquels nous sommes encore un peu bloqués. [...] *Dans une interview vous avez déclaré que le texte adopté ne marquait aucune avancée par rapport à la loi Claeys-Leonetti. Tout le monde n'est pas de cet avis.* [...] -- « L'écriture du texte, la formulation de la situation de déclenchement de l'aide active à mourir et la procédure telle qu'elle est dessinée par la loi, nous amènent au seuil de la sédation profonde et sans réveil. Ce recours à la loi, d'un point de vue clinique, nous rapproche très fortement de l'application et de l'évolution de la loi Claeys-Leonetti de 2016. C'est-à-dire d'endormir le patient et de garantir qu'il ne se réveille pas. La seule nouveauté c'est qu'un patient peut formuler sa demande d'aide à mourir auprès d'un collège de médecins. Le vrai progrès eût été de placer le médecin auprès d'un patient dans une vraie relation de confiance. [...] -- *Les médecins, les soignants qui sont contre l'aide active à mourir manquent-ils de discernement, d'humanité ?* « Ils ne manquent pas de discernement plutôt d'une certaine objectivité. [...] -- « *Le vrai progrès eût été de placer le médecin auprès d'un patient dans une vraie relation de confiance. Là, il n'y a pas d'accompagnement au sens actif et médical du terme.* » En séparant les deux textes, avec la réponse palliative qui se développe en France depuis une vingtaine d'années, un quateron d'idéalistes considère qu'ils ont touché le graal du point de vue de leur métier et du point de vue de leurs pratiques, en proposant cette formule. [...] -- *Pourquoi la manière d'aborder la fin de vie reste une question clivante ?* « Les Français ne sont pas clivants sur le sujet, ils sont massivement favorables à l'aide active à mourir. Aujourd'hui à table, Gaza, la Palestine, le Proche Orient, sont des sujets sur lesquels les gens se fâchent. Sur la fin de vie, il y a une émotion, une solidarité, un soulagement. Au niveau sociétal ce n'est pas un sujet si clivant que ça. [...]

10 JUILLET – TOUTE LA VEILLE ACTEURS SANTE

Soins palliatifs - Le Collège de la Médecine Générale appelle à un cadre

collégial, protecteur et traçable

URL: <https://toute-la.veille-acteurs-sante.fr/244623/fin-de-vie-le-college-de-la-medecine-generale-appelle-a-un-cadre-collegial-protecteur-et-tracable-communiquer/>

(Extraits – article en libre accès) Le Collège de la Médecine Générale prend acte de la validation de la loi de programmation sur les soins palliatifs et appelle à ce que les moyens annoncés soient pleinement mis en œuvre, afin de garantir un accès effectif aux soins palliatifs sur l'ensemble du territoire. [...] Le document de position complet précise les propositions du Collège pour organiser ce cadre territorial, éthique et professionnel. [Consulter les propositions du CMG](#)

AUTRES ARTICLES SUR CE SUJET

> 07 JUILLET – LE CANARD ENCHAÎNÉ

Soins palliatifs : L'hypocrisie ne tue pas les chantres de l'antidouleur

URL: <https://www.lecanardenchaine.fr/sante/54370-l-hypocrisie-n-etouffe-pas-les-chantres-de-l-antidouleur>

(Extraits – article réservé aux abonnés) À Lyon, mi-juin, tandis que la présidente du groupe scientifique de la Société française d'accompagnement et de soins palliatifs participait au congrès de son mouvement, l'une des patientes de son établissement mourait dans la souffrance. Le centre de soins le reconnaît mais conteste tout mauvais traitement des accompagnants. Mourir comme ça, c'est pas une vie. Marie-Odile, 70 ans, a succombé à un cancer dans la nuit du 11 au 12 juin, au service de soins palliatifs du centre Léon-Bérard de Lyon, dans « des souffrances inimaginables », selon Jean-Marc, son mari. [...].

09 JUILLET – GALA

“J’ai aidé mon frère à mourir” : Robert Ménard bouleversé, cette maladie rare qui touche 8 000 personnes en France a marqué sa vie

URL: <https://www.gala.fr/politique/j-ai-aide-mon-frere-a-mourir-robert-menard-bouleverse-cette-maladie-rare-qui-touche-8-000-personnes-en-france-a-marque-sa-vie-20260710>

(Extraits – article en libre accès) Invité de la matinale de CNews ce jeudi 9 juillet, Robert Ménard a évoqué la mort de son frère, qu'il a aidé à partir il y a quelques années. Le maire de Béziers s'est aussi insurgé de la communication du gouvernement vis-à-vis de l'adoption de la proposition de loi relative au droit à l'aide à mourir, le 30 juin dernier [...].

07 JUILLET – HOSPI MEDIA (Directives anticipées)

L'évaluation du critère de certification des directives anticipées est trop administrative

URL: <https://www.hospimedia.fr/actualite/articles/20260707-qualite-l-evaluation-du-critere-de-certification-des>

(Extraits – article réservé aux abonnés) Un avis du comité éthique et cancer de la Ligue nationale contre le cancer propose de modifier l'approche sur les directives anticipées et la certification des établissements de santé. Il recommande de l'élargir à l'ensemble des droits des patients en prenant le temps long, plutôt qu'une simple trace administrative ponctuelle. [...] Ce document porte sur les directives anticipées et sa portée ne se limite pas au domaine de la cancérologie. *Procédure trop administrative* [...] *Un parcours traceur* - Selon la proposition de ce comité d'éthique, la certification évaluerait alors l'engagement et la capacité des établissements à créer les conditions d'un accompagnement adapté. [...]

> 26 JUIN – ETHIQUE & CANCER

Directives anticipées et certification des établissements de santé : pour une information éthique et adaptée. Avis no 50 – 24 juin 2026

URL: https://www.ethique-cancer.fr/sites/www.ethique-cancer.fr/files/file_fields/2026/07/02/

[cec-2026-avis50-texte-adopte.pdf](#) (avis en libre accès).

> 30 JUILLET - HOSPI MEDIA

Les directives anticipées n'ouvrent pas un droit à choisir son traitement

URL: <https://www.hospimedia.fr/actualite/articles/20260729-droit-les-directives-anticipees-n-ouvrent-pas-un>

(Extraits – article réservé aux abonnés) Le Conseil d'État précise dans une décision du 20 juillet les conditions d'application des directives anticipées demandant la poursuite des soins. Elles peuvent être écartées dans le cas d'une situation d'obstination déraisonnable. La tenue d'une procédure collégiale et la traçabilité de la décision sont indispensables. [...] Cette décision, rendue le 20 juillet, porte cette fois-ci sur les directives anticipées d'un patient hors d'état de manifester sa volonté. La loi dispose qu'elles s'imposent aux médecins sauf si elles sont manifestement inappropriées. [...] Ses directives anticipées font part en effet de sa volonté de ne subir aucune limitation, quelle que soit sa situation clinique. Une volonté répétée par ses proches [...] Pour juger que ces directives anticipées sont "manifestement inappropriées ou non conformes à la situation médicale", la loi précise qu'une procédure collégiale doit être mise en place. [...] Le Conseil d'État considère que la procédure collégiale a été faite dans les règles du droit.[...].

07 JUILLET – LE MONDE (Maladie de Charcot)

Maladie de Charcot : comment accompagner les patients face à un handicap qui progresse

URL: https://www.lemonde.fr/sciences/article/2026/07/06/maladie-de-charcot-comment-accompagner-les-patients-face-a-un-handicap-qui-progresse_6721224_1650684.html

(Extraits – article réservé aux abonnés) De l'annonce de la maladie à la fin de vie, plusieurs professionnels de santé se relaient auprès des personnes atteintes par cette maladie incurable, qui touche environ 8 000 personnes en France. « En vingt ans, j'ai vu se développer la prise en charge multidisciplinaire de cette maladie », rapporte Nathalie Lévêque, orthophoniste. Nous sommes à l'Institut de neurologie de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière (Assistance Publique des Hôpitaux de Paris). Cette maladie, c'est la sclérose latérale amyotrophique (SLA), aussi connue sous le nom de « maladie de Charcot ». Longtemps restée dans l'ombre, elle est aujourd'hui mise en lumière grâce aux patients qui se font les ambassadeurs des personnes touchées. Elle est aussi très exposée dans le débat actuel sur la loi sur la fin de vie, qui fait la navette entre les deux Assemblées.[...]

> 06 JUILLET – LE MONDE

La recherche au chevet de la maladie de Charcot : « Face à une pathologie systématiquement mortelle, le statu quo est inacceptable »

URL: https://www.lemonde.fr/sciences/article/2026/07/06/la-recherche-au-chevet-de-la-maladie-de-charcot-face-a-une-pathologie-systematiquement-mortelle-le-statu-quo-est-inacceptable_6721220_1650684.html

(Extraits – article réservé aux abonnés) Pour la première fois, deux traitements parviennent à ralentir l'évolution de la sclérose latérale amyotrophique, qui touche six nouvelles personnes chaque jour en France et entraîne une paralysie qui gagne peu à peu tout le corps. La recherche progresse sur ses origines, qui mêlent génétique et facteurs environnementaux. [...]

06 JUILLET – LE MONDE

Festival d'Avignon : « L'Hors-présence », de Tiphaine Raffier, un huis clos puissant sur la fin de vie

URL: https://www.lemonde.fr/culture/article/2026/07/06/festival-d-avignon-l-hors-presence-de-tiphaine-raffier-un-huis-clos-puissant-sur-la-fin-de-vie_6721198_3246.html

(Extraits – article réservé aux abonnés) Thriller psychologique, le spectacle de la

dramaturge, présenté lors de la journée d'ouverture du Festival, interroge le regard de notre société sur la mort.

Dans sa maison près d'un petit village, Laure est en phase terminale de cancer. Elle n'a pas l'âge de mourir, mais une méchante mutation génétique familiale a fait son œuvre. Autour de cette passionnée de fossiles qui tient au fond de sa main, tel un talisman, une ammonite, ses deux frères et sa sœur tentent d'organiser sa fin de vie. A priori, tout semble planifié. Cette enseignante a refusé de rester en chambre d'hôpital pour finir ses jours chez elle, a rédigé ses directives anticipées, a établi un « calendrier » et a même commandé deux urnes funéraires. Mais peut-on, en toute indépendance, établir un plan pour mourir ? Comment la famille peut-elle accompagner au mieux une proche mourante ? Comment, comme le résume Laure à son entourage, « supporter ces douleurs et vous, ce spectacle » ? [...].

03 JUILLET – PARLONS FIN DE VIE

Accompagner les personnes en situation de précarité. Ressources pour les professionnels du social et médico-social (Guide)

URL: <https://www.parlons-fin-de-vie.fr/wp-content/uploads/2026/02/Guide-precarite.pdf>

(Extraits – article en libre accès) Ce guide s'adresse aux professionnels du social et du médico-social accompagnant des personnes en situation de précarité en fin de vie, quels que soient leurs cadres d'intervention : structures d'accueil et d'hébergement, équipes mobiles, dispositifs d'« aller-vers », etc. Les parcours de précarité confrontent les professionnels à des enjeux spécifiques : ruptures de droits, isolement, absence de proches, difficultés d'accès aux soins, méconnaissance des dispositifs existants. Face à ces réalités, ce guide propose des repères clairs, des conseils pratiques et des outils concrets pour soutenir un accompagnement respectueux des parcours de vie, des droits et des volontés des personnes, dans une approche éthique et bienveillante.

02 JUILLET – TV5MONDE

Euthanasie en Europe: quels sont les pays qui l'autorisent et ceux qui l'interdisent?

URL: <https://information.tv5monde.com/international/euthanasie-en-europe-quels-sont-les-pays-qui-lautorisent-et-ceux-qui-linterdisent-2828338>

(Extraits – article en libre accès) Alors que la France s'apprête à franchir une étape décisive le 15 juillet, plusieurs pays européens, comme les Pays-Bas et la Belgique, ont déjà légalisé l'euthanasie depuis plus de vingt ans. Voici un tour d'horizon des pays qui l'autorisent, ceux qui la tolèrent et ceux qui la condamnent. [...].

02 JUILLET – FRANCE 3 – GRAND-EST

Approuvée à l'Assemblée nationale, les députés lorrains encore divisés sur la création d'un droit à l'aide à mourir

URL: <https://france3-regions.franceinfo.fr/grand-est/meurthe-et-moselle/nancy/fin-de-vie-approuvee-a-l-assemblee-nationale-les-deputes-lorrains-encore-divises-sur-la-creation-d-un-droit-a-l-aide-a-mourir-3379063.html>

(Extraits – article en libre accès) La proposition de loi sur la création d'un droit à l'aide à mourir a été approuvée pour la troisième fois par l'Assemblée nationale ce mardi 30 juin. En Lorraine, ce sujet sensible divise les parlementaires avec neuf voix pour, neuf voix contre et trois abstentions.[...]

01 JUILLET - FRANC-TIREUR

Mourir en paix, l'édito de Raphaël Enthoven

(Extraits – article en libre accès) Après un parcours dantesque de quatre années, la «

proposition de loi relative au droit à l'aide à mourir» portée par le valeureux Olivier Falorni, devrait enfin être adoptée par l'Assemblée nationale le 15 juillet prochain. Ce qui constituerait une octuple victoire.

1) Une victoire de la liberté [...] 2) Une victoire de l'égalité sur les privilèges. [...] 3) Une victoire de tous ceux qui subissent une perte progressive de leurs facultés motrices et respiratoires sur la détestable loi Claeys-Leonetti qui, se donnant la « phase terminale » pour critère, prive de sédation profonde des gens dont les douleurs sont telles qu'ils pourraient vouloir hâter leur fin. [...] 4) Une victoire du fait sur la norme. [...] 5) Une victoire du malade sur ceux qui croient l'aimer en refusant d'exaucer son désir. 6) Une victoire de l'honnêteté sur l'hypocrisie revendiquée. 7) Une victoire de la laïcité [...] 8) Enfin, la loi Falorni serait une victoire finale de la fraternité sur la bonne conscience.[...]

OPPOSANTS

29 JUILLET – TRIBUNE CHRETIENNE

Nous refusons que nos établissements deviennent des lieux où l'on aide à faire mourir » : 150 dirigeants d'institutions de santé lancent un cri d'alarme

URL: <https://tribunechretienne.com/nous-refusons-que-nos-etablissements-deviennent-des-lieux-ou-lon-aide-a-faire-mourir-150-dirigeants-dinstitutions-de-sante-lancent-un-cri-dalarme/>

(Extraits – article en libre accès) Deux semaines après l'adoption définitive de la loi sur l'aide à mourir, un collectif inédit de 150 dirigeants d'établissements de santé d'inspiration chrétienne publie un appel solennel. Hôpitaux, maisons de soins palliatifs, Ehpad, congrégations religieuses : tous refusent que leurs établissements soient contraints d'accueillir des euthanasies ou des suicides assistés et réaffirment leur vocation première : soigner, accompagner et soulager sans provoquer la mort.[...]

> 28 JUILLET – LA CROIX

« Laissez-nous soulager la souffrance sans aider à faire mourir ! », l'appel de 150 dirigeants d'institutions de santé catholiques

URL: <https://www.la-croix.com/a-vif/laissez-nous-soulager-la-souffrance-sans-aider-a-faire-mourir-l-appel-de-150-dirigeants-dinstitutions-de-sante-catholiques-20260728>

(Extraits – article en libre accès) Un collectif inédit réunissant 150 responsables d'établissements de santé d'inspiration chrétienne dénonce l'obligation créée par la loi sur l'aide à mourir de permettre des actes létaux. Ils rappellent que leur mission n'est pas seulement de soulager les souffrances mais aussi de donner du sens à la vie [...]

29 JUILLET – LE POINT

À qui appartient notre mort ? [Abnousse Shalmani](#)

(Extraits – article en libre accès) Aide à mourir, suicide assisté, euthanasie... Ce n'est pas le droit de mourir qu'il faut réformer, c'est notre rapport dévoyé au traitement de la douleur. [...] une question qui me taraude depuis longtemps s'est de nouveau soulevée : à qui appartient notre mort ? [...] Qu'un homme fasse ce choix, en pleine conscience, sans la pression d'une famille lasse, sans l'angoisse d'un compte en banque qui se vide, sans la culpabilité d'être un poids pour les siens, qu'il sollicite l'aide de son médecin dans la confidentialité de ce lien unique qui les unit, cela ne me pose aucun problème. Un médecin qui connaît son patient et qui l'aide à partir n'est pas un criminel mais un médecin. Mais, entre ce colloque singulier et un guichet d'État, il y a un abîme. [...] nous répugnons à soulager la douleur par les stupéfiants, comme si un mourant ne devait surtout pas partir toxicomane. Ce qu'il faut réformer d'urgence, ce n'est pas le droit de donner la mort, c'est notre rapport dévoyé aux drogues ; il faut accepter qu'apaiser une souffrance par une substance prohibée ne constitue pas un crime mais une liberté : voilà où se niche mon libéralisme radical.[...].

28 JUILLET – JDD

Les craintes d'une soignante après l'adoption de la loi

URL : <https://www.lejdd.fr/Societe/fin-de-vie-les-craintes-dune-soignante-apres-ladoption-de-la-loi-180075>

(Extraits – article en libre accès) Delphine Prénat-Molimard, soignante TRIBUNE. Alors que l'Assemblée nationale s'est prononcée en faveur de la loi autorisant l'euthanasie et le suicide assisté le 15 juillet dernier, une soignante dénonce la rupture du lien avec le patient et la disparition d'une certaine vision de la médecine, consacrées par le texte.[...]

24 JUILLET – LE FIGARO

« Le fantasme de Musk d'une vie éternelle et la fin de vie provoquée sont les deux faces d'une même médaille » - Olivier Rey

URL : <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/olivier-rey-le-fantasme-de-musk-d-une-vie-eternelle-et-la-fin-de-vie-provoquee-sont-les-deux-faces-d-une-meme-medaille-20260723>

(Extraits – article réservé aux abonnés) Certains, depuis la Silicon Valley, veulent dépasser la mort, y voyant un problème technique ; quand d'autres, dans de nombreux pays européens, légifèrent pour provoquer son arrivée de manière précipitée. Dans ce contexte, le philosophe* réfléchit au rapport ambigu et gêné de nos sociétés avec cette composante inhérente à la vie, manifestation d'un progressisme déboussolé.[...] À quoi conduit l'impérialisme de la volonté, habituée à ce que la réalité se plie à ses décrets de la même manière que le plastique épouse les formes qu'on lui prescrit, lorsqu'elle se confronte à la mort ? La première attitude consiste à l'envisager comme un problème technique à résoudre. [...] Les deux pôles - repousser indéfiniment la mort, ou réclamer une aide à mourir - ont-ils pour seul point commun de vouloir « contrôler » la mort, au nom du « progrès » ?

20 JUILLET - LE PELERIN

Loi sur la fin de vie votée : pour Clémence Pasquier, «le combat continuera»

URL : <https://www.lepelerin.com/france/societe/loi-sur-la-fin-de-vie-votee-pour-clemence-pasquier-le-combat-continuera-15623>

(Extraits – article en libre accès) Nous l'avons rencontrée l'année dernière. Clémence Pasquier, 31 ans, est atteinte d'un cancer incurable. Elle milite désormais contre l'ouverture des droits à l'aide à mourir.

Notre dernier entretien remonte à avril 2025.[...]

20 JUILLET – LE MONDE

« On bureaucratise l'euthanasie pour la rendre acceptable » : le regard très critique de Didier Sicard sur la loi créant une aide à mourir

URL : https://www.lemonde.fr/societe/article/2026/07/20/on-bureaucratise-l-euthanasie-pour-la-rendre-acceptable-le-regard-tres-critique-de-didier-sicard-sur-la-loi-creant-une-aide-a-mourir_6726567_3224.html

(Extraits – article réservé aux abonnés) Le professeur de médecine émérite a longtemps dirigé le Comité consultatif national d'éthique, dont il est aujourd'hui président d'honneur. [...] Mon principal reproche est que cette loi présume qu'une personne malade en fin de vie aurait la capacité d'exprimer une « volonté libre et éclairée », selon le texte, de choisir de hâter sa mort. C'est une pure fiction. Mon expérience de médecin m'a enseigné qu'il n'y a pas de moment qui anéantisse plus la liberté que celui où l'on se projette dans sa mort prochaine. On ne peut pas fonder une loi sur la liberté de la personne au moment même où elle en est le plus dépossédée. [...] Les critères retenus dans la loi – s'ils sont des repères pour les juges qui vont devoir trancher des contentieux – n'ont aucun sens du point de vue de la médecine. [...] Je crains que la liberté – fictive – du malade,

uniquement bordée par des critères de recevabilité de sa demande, ne finisse par prendre le pas sur une médecine responsable. [...] Est-ce aux sages d'en juger ? Je ne vois pas comment le Conseil constitutionnel pourrait donner un avis sur le délai de confirmation d'une demande d'aide à mourir sur lequel il n'a aucune compétence, ni moi non plus d'ailleurs. [...].

19 JUILLET - ALETEIA

Assurer à ceux qui doutent qu'ils ne risquent rien

URL: <https://fr.aleteia.org/2026/07/19/fin-de-vie-assurer-a-ceux-qui-doutent-qu'ils-ne-risquent-rien/>

(Extraits – article en libre accès) Après le vote légalisant l'euthanasie, le seul témoignage que l'Église puisse porter maintenant est le service de la vie. Pour le père Benoist de Sinety, curé-doyen de la ville de Lille, notre défi collectif est d'assurer à ceux qui doutent qu'ils ne risquent rien.[...]

18 JUILLET – JDD

L'opposition ne désarme pas malgré les inquiétudes

URL: <https://www.lejdd.fr/Societe/euthanasie-lopposition-ne-desarme-pas-malgre-les-inquietudes-179265>

(Extraits – article réservé aux abonnés) Les opposants au texte créant un droit à l'aide à mourir, adopté définitivement cette semaine, veulent poursuivre le combat contre une loi jugée beaucoup trop permissive[...].

16 JUILLET – LE FIGARO

« Alors que l'interdit de tuer se délite, nous ne pouvons pas désertier l'espace public » : Emmanuel Hirsch et Laurent Frémont annoncent la création d'un observatoire de la fin de vie

URL: <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/alors-que-l-interdit-de-tuer-se-delite-nous-ne-pouvons-pas-desarter-l-espace-public-emmanuel-hirsch-et-laurent-fremont-annoncent-la-creation-d-un-observatoire-de-la-fin-de-vie-20260715>

(Extraits – article réservé aux abonnés) [...] Emmanuel HIRSCH [...] Nous avons donc décidé de créer un observatoire de la fin de vie afin de donner une perspective aux personnes que la loi va fragiliser et aux soignants qui vont être confrontés à l'application de cette loi. Ce dont il est question, ce sont de nouvelles...[...]

15 JUILLET – LA CROIX

« Plus la proposition de loi sur l'aide à mourir est débattue, moins elle paraît aller de soi » - Roland Chvetzoff, philosophe

URL: <https://www.la-croix.com/a-vif/plus-la-proposition-de-loi-sur-l-aide-a-mourir-est-debattue-moins-elle-parait-aller-de-soi-20260715> (en libre accès)

15 JUILLET – LA CROIX

« Je préfère mourir que donner la mort » : les Petites Sœurs des pauvres s'opposent à la loi sur la fin de vie

URL: <https://www.la-croix.com/religion/je-prefere-mourir-que-donner-la-mort-les-petites-sours-des-pauvres-s-opposent-a-la-loi-sur-la-fin-de-vie-20260715>

(Extraits – article réservé aux abonnés) Depuis 1839, les Petites Sœurs des pauvres accompagnent les personnes âgées jusqu'à la fin de leur vie. Pour elles, la loi relative à l'aide à mourir est une épreuve et un texte qui contredit le sens de leur vocation. Reportage à la Maison de Paris Notre-Dame-des-Champs. [...]

14 JUILLET – LA CROIX

« Nul ne devrait avoir à choisir entre souffrir et mourir »

URL: <https://www.la-croix.com/a-vif/fin-de-vie-nul-ne-devrait-avoir-a-choisir-entre-souffrir-et-mourir-20260714>

(Extraits – article en libre accès) À la veille du vote définitif de la loi sur le droit à l'aide à mourir, un collectif de personnalités – dont Louis Bouffard, Laurent Frémont, Ségolène Perruchio, Dominique Reynié, Jean-Marc Sauvé et Didier Sicard – lance un ultime appel à la conscience des députés pour que prévale la protection des plus faibles.[...]

13 JUILLET – JDD

Euthanasie : les leçons venues de Belgique et du Québec

URL: <https://www.lejdd.fr/Societe/euthanasie-les-lecons-venues-de-belgique-et-du-quebec-178803>

(Extraits – article réservé aux abonnés) Que deviennent, avec le temps, les garanties avancées lors de la légalisation de l'aide à mourir ? Un médecin québécois et un spécialiste belge racontent ce qu'ils ont vu évoluer dans leur pays.[...]

12 JUILLET – LA CROIX

« Au nom des plus fragiles » : des évêques interpellent les députés avant le vote sur la fin de vie

URL: <https://www.la-croix.com/religion/au-nom-des-plus-fragiles-des-eveques-interpellent-les-deputes-avant-le-vote-sur-la-fin-de-vie-20260710>

(Extraits – article réservé aux abonnés) Avant le vote solennel à l'Assemblée nationale, mercredi 15 juillet, de la proposition de loi relative à l'aide à mourir, des évêques s'adressent aux députés ou évoquent ce dernier débat parlementaire décisif.[...] Ces évêques s'inscrivent dans la droite ligne de l'engagement continu de la Conférence des évêques de France (CEF) sur ce sujet épineux de la fin de vie.[...]

12 JUILLET – HERODOTE

De la « mort heureuse » à l'« aide active à mourir »

URL: https://www.herodote.net/De_la_mort_heureuse_a_l_aide_active_a_mourir_-article-3133.php

(Extraits – article en libre accès) L'euthanasie « active », autrement dit la faculté pour un médecin de donner la mort à un patient, entre peu à peu dans le droit occidental postchrétien. [...] L'euthanasie, du grec *eu* («bon») et *thanatos* («mort»), désignait à l'époque gréco-romaine une «mort douce»(dico). [...] Si les Grecs et les Romains associaient l'euthanasie à l'idéal d'une mort paisible, le Moyen Âge latin déplace l'attention vers l'*ars moriendi*, « l'art de bien mourir ». À partir du XVe siècle, de nombreux traités enseignent au chrétien comment se préparer spirituellement à la mort, entouré de ses proches et dans le réconfort des derniers sacrements. La « bonne mort » devient une mort sans souffrance mais aussi une mort pleinement assumée, sans acharnement thérapeutique, dans la réconciliation avec Dieu et avec les hommes. [...].

11 JUILLET – JDD

Santé mentale des jeunes : le paradoxe d'un droit au suicide assisté

URL: <https://www.lejdd.fr/Societe/sante-mentale-des-jeunes-le-paradoxe-dun-droit-au-suicide-assiste-178770>

(Extraits – article en libre accès) Alors que la France s'apprête à se prononcer sur l'aide à mourir, l'expérience de pays européens ayant élargi son accès aux souffrances psychiques invite à la prudence. Marie-Lys Pellissier, porte-parole de la Marche pour la Vie, plaide pour une réponse fondée sur le soin, la prévention et la solidarité.[...]

09 JUILLET – OUEST-FRANCE

« Fin de vie » : le sens de l'histoire n'est pas celui que l'on croit »

URL: <https://www.ouest-france.fr/reflexion/point-de-vue-fin-de-vie-le-sens-de-lhistoire-nest-pas-celui-que-lon-croit-b1386742-6faf-11f1-b8a9-4a6626afb8d>

(Extraits – article en libre accès) Alors que l'échéance du vote final sur la loi fin de vie approche, Laurent Frémont et Emmanuel Hirsch, juriste et professeur d'éthique médicale, redisent pourquoi ils considèrent que proclamer « un droit à l'euthanasie ou au suicide assisté » est une régression qui va à l'encontre d'un « engagement au non-abandon des plus vulnérables. » [...].

08 JUILLET – MARIANNE

"On risque de considérer progressivement la disparition des plus vulnérables comme une réponse acceptable. Augustin Herbet

URL: <https://www.marianne.net/agora/tribunes-libres/droit-a-mourir-on-risque-de-considerer-progressivement-la-disparition-des-plus-vulnerables-comme-une-reponse-acceptable>

(Extraits – article en libre accès) Cadre de la fonction publique, Augustin Herbet explique, dans une tribune, pourquoi il estime que cette loi modifie le regard porté sur les vies des plus vulnérables.[...]

07 JUILLET – FRANCE CATHOLIQUE

« Les députés favorables à la loi fin de vie ne pourront plus communier » prévient Mgr Marc Aillet

URL: <https://www.france-catholique.fr/les-deputes-favorables-a-la-loi-fin-de-vie-ne-pourront-plus-communier-previent-mgr-marc-aillet.html>

(Extraits – article en libre accès) [...] L'évêque de Bayonne, Lescar et Oloron, Mgr Marc Aillet, invite les parlementaires catholiques à un examen de conscience. Peut-on se dire chrétien et voter un texte aussi contraire à l'enseignement de l'Église ? [...]

06 JUILLET – LA CROIX

Notre défi démocratique est de promouvoir une société fraternelle »

URL: <https://www.la-croix.com/societe/notre-defi-democratique-est-de-promouvoir-une-societe-fraternelle-20260705>

(Extraits – article réservé aux abonnés) Quelles réponses apporter aux malades pour qui la mort choisie est préférable à une vie perçue comme invivable ? La Croix a interrogé l'éthicien Emmanuel Hirsch, auteur de Euthanasie, le dernier acte ? (Cerf, 2025), cofondateur du collectif Démocratie, éthique et solidarités.[...]. Le défi démocratique est de mobiliser la société civile pour promouvoir une culture et une éthique du « prendre soin » auprès de la personne en fin de vie qui lui donne envie de croire encore en une société fraternelle à son égard autrement que dans l'approbation de son droit à la mort.

06 JUILLET – VALEURS ACTUELLES

Suicide assisté : quand la société confond mourir et demander de l'aide

URL: <https://www.valeursactuelles.com/societe/suicide-assiste-quand-la-societe-confond-mourir-et-demander-de-laide>

(Extraits – article en libre accès) Alors que le projet de loi sur le suicide assisté doit être soumis au vote de l'Assemblée nationale le 15 juillet, il ravive un débat profondément éthique et psychique. Au-delà des positions politiques, il interroge notre compréhension de l'intention suicidaire, de la vulnérabilité et du rapport que la société entretient avec la dépendance, la souffrance et la mort. [...]

05 JUILLET – JDD

Projet de loi sur «l'aide active à mourir» : lettre ouverte contre l'euthanasie

URL: <https://www.lejdd.fr/Societe/projet-de-loi-sur-laide-active-a-mourir-lettre-ouverte-contre-euthanasie-178161>

(Extraits – article réservé aux abonnés) Pourquoi priver de liberté institutionnelle les établissements confessionnels qui souhaitent aider à mourir sans donner la mort ? [...]

04 JUILLET – LE MEDIA EN 4-4-2

Grégor Puppink alerte sur les 48 heures pour confirmer sa mort, même chez les personnes fragiles

URL: <https://lemediaen442.fr/euthanasie-gregor-puppink-alerte-sur-les-48-heures-pour-confirmer-sa-mort-meme-chez-les-personnes-fragiles/>

(Extraits – article en libre accès) Grégor Puppink [cofondateur d'*Evangelizo - L'Évangile au Quotidien*] dénonce une loi sur l'aide à mourir qui, selon lui, concentre trop de pouvoir entre les mains du médecin. Demande peu formalisée, délai de 48 heures, proches tenus à l'écart, contrôle après la mort [...].

04 JUILLET – LE FIGARO

Euthanasie et suicide assisté : des congrégations catholiques devront-elles quitter la France pour raison de conscience, comme au début du XXe siècle ?

URL: <https://www.lefigaro.fr/vox/histoire/euthanasie-et-suicide-assiste-des-congregations-catholiques-devront-elles-quitter-la-france-pour-raison-de-conscience-comme-au-debut-du-xxe-siecle-20260704>

(Extraits – article réservé aux abonnés) En 1903-1904, sous Émile Combes, des dizaines de milliers de bonnes sœurs et de moines ont dû quitter la France afin de rester fidèles à leurs vœux. En 2026, le refus des députés de reconnaître une clause de conscience collective aux établissements de soins chrétiens pourrait aboutir au même résultat [...].

03 JUILLET – LE FIGARO

François-Henri Briard : «Je suis ce malade qui pourrait demain demander l'aide à mourir, ne votez pas ce texte»

URL: <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/francois-henri-briard-je-suis-ce-malade-qui-pourrait-demain-demander-l-aide-a-mourir-ne-votez-pas-ce-texte-20260703>

(Extraits – article en libre accès) L'avocat, atteint d'un syndrome thalamique aigu, adresse une lettre ouverte aux députés pour leur demander de faire marche arrière.[...]

A L'INTERNATIONAL

MONDE

16 JUILLET – TIMES

La France a adopté une loi historique autorisant l'aide médicale à mourir.

Quels autres pays l'ont légalisée ? *France Has Approved a Landmark Bill to Allow Assisted Dying. What Other Countries Have Legalized It?*

URL: <https://time.com/article/2026/07/16/france-assisted-dying-bill-where-legal/>

(Extraits – article en libre accès) [...] Voici les pays où l'euthanasie, le suicide assisté ou les deux sont actuellement légaux. États-Unis – Canada – Australie – Nouvelle-Zélande – Suisse – Les Pays-Bas – Belgique – Luxembourg – Italie – Allemagne – Espagne – Portugal – Autriche – Colombie – Équateur – Uruguay – Cuba.

30 JUILLET - IJHA

Politiques mondiales et perspectives éthiques sur l'euthanasie : une revue systématique / *Global policies and ethical perspectives on euthanasia : a systematic review*

URL: <https://doi.org/10.20473/jaki.v14i1.2026.152-162>

URL: <https://e-journal.unair.ac.id/JAKI/article/view/77874>

(Extraits – article en libre accès) Indonesian Journal of Health Administration - Contexte : L'euthanasie et l'aide médicale à mourir font l'objet de débats croissants à travers le monde, reflétant les tensions entre autonomie individuelle, garanties juridiques et valeurs culturelles. Bien que plusieurs pays aient légalisé l'euthanasie ou l'aide médicale à mourir (AMM), des désaccords éthiques et politiques persistent.

Cette étude vise à examiner systématiquement les politiques et les perspectives éthiques mondiales relatives à l'euthanasie et à l'aide médicale à mourir entre 2020 et 2025, en identifiant les principes dominants, les controverses et les lacunes dans les connaissances. Pays intégrés à l'étude : Nouvelle-Zélande, Canada, Pays-Bas, Afrique du Sud, Inde, Portugal, Pakistan, Japon.

Conclusion : Cette étude montre que les politiques d'euthanasie s'inscrivent dans un contexte complexe d'intersection entre le droit, l'éthique et la culture. À partir de ces résultats, plusieurs recommandations sont formulées, parmi lesquelles le renforcement des garanties pour le respect de l'autonomie, l'amélioration de l'équité culturelle et la formalisation de l'objection de conscience. Par ailleurs, des études complémentaires devraient examiner des cas complexes, en particulier les affections psychiatriques et les maladies non terminales, afin de consolider les cadres éthiques et politiques.

06 JUILLET – VILLAGE-JUSTICE

L'aide à mourir en droit comparé : anatomie des dérives de la légalisation de la mort provoquée.

URL: <https://www.village-justice.com/articles/aide-mourir-droit-compare-anatomie-des-derives-legalisation-mort-provoquee-par,58120.html>

(Extraits – article en libre accès) Charlen-Emmanuella Ako, Liman Diew, Jules Tahon et Nathan Pichevar, *Étudiants en Droit - Sous la direction de Aloïse Quesne*. Cette étude examine, à travers une approche de droit comparé, les régimes de l'aide à mourir en Belgique, aux Pays-Bas, au Canada et en Espagne, afin d'éclairer l'actuel débat législatif français. Elle met en évidence une évolution commune des critères d'accès, marquée par l'élargissement de la notion de souffrance, l'effacement progressif de l'exigence d'une fin de vie imminente et une prise en compte accrue des pathologies psychiatriques. L'analyse souligne également les limites des mécanismes de contrôle, essentiellement fondés sur des vérifications a posteriori. Enfin, elle s'intéresse aux risques soulevés par les instances internationales, notamment celui d'une discrimination indirecte envers les personnes handicapées ou vulnérables (capacitisme). Au regard de ces enseignements, l'adoption de la proposition de loi française, en l'état de sa rédaction, apparaît susceptible d'instaurer un dispositif dont les garanties demeurent insuffisantes pour assurer une protection effective des personnes les plus vulnérables.

ALLEMAGNE

08 JUILLET – LE QUOTIDIEN DU MEDECIN

En Allemagne, un médecin en soins palliatifs condamné à la prison à vie pour le meurtre de 15 patients.

URL: <https://www.lequotidiendumedecin.fr/sante-societe/en-allemande-un-medecin-en-soins-palliatifs-condamne-la-prison-vie-pour-le-meurtre-de-15-patients>

(Extraits – article réservé aux abonnés) Jugé coupable d'avoir tué 12 femmes et 3 hommes en utilisant des cocktails de sédatifs mortels, un médecin allemand en soins palliatifs de 41 ans a été condamné à la prison à vie, le 8 juillet, à Berlin. [...]. La juge

Sylvia Busch a qualifié l'homme de « tueur en série » au centre d'une affaire « inconcevable » et « hors du commun ». [...] « Les actes de l'accusé n'ont rien à voir avec la médecine palliative ni avec l'euthanasie » [...].

AUSTRALIE

31 JUILLET – THE GUARDIAN

Des accompagnateurs en fin de vie aident les patients de Victoria à faire leurs choix concernant l'aide médicale à mourir.

URL: <https://www.theguardian.com/australia-news/ng-interactive/2026/jul/31/voluntary-assisted-dying-care-navigators-victoria>

(Extraits – article en libre accès) [...] Le service d'accompagnement en soins palliatifs a été créé en 2019 lorsque l'État de Victoria est devenu le premier État australien à légiférer sur l'accès à l'aide médicale à mourir. Les coordonnées du service sont publiques, mais depuis l'adoption de la loi, les accompagnateurs sont restés discrets. Pour de nombreuses personnes en phase terminale, ces accompagnateurs les aident à s'orienter dans un labyrinthe juridique et administratif complexe, leur permettant ainsi de préserver leur dignité et de mieux maîtriser leurs souffrances.[...]

28 JUILLET – THE CONVERSATION

L'interdiction de la télémédecine dans le cadre de l'aide médicale à mourir est injustifiée. Voici pourquoi elle devrait être abolie! *The ban on telehealth in voluntary assisted dying doesn't stack up. Here's why it should be scrapped*

URL: <https://theconversation.com/the-ban-on-telehealth-in-voluntary-assisted-dying-doesnt-stack-up-heres-why-it-should-be-scrapped-288384>

(Extraits – article en anglais en libre accès) La loi interdisant la télémédecine dans le cadre de l'aide médicale à mourir est de nouveau sous les projecteurs après que le congrès national du Parti travailliste a décidé de l'abroger, par un vote de conscience.

Le Code pénal du Commonwealth érige en infraction le fait de promouvoir, d'inciter au suicide ou de fournir des instructions à ce sujet par le biais d'un service de communication. Cette loi, adoptée en 2005, visait initialement les sites web et les forums de discussion en ligne incitant au suicide. Mais en 2023, la Cour fédérale a conclu que le code s'appliquait aux nouvelles lois étatiques sur l'aide médicale à mourir. Bien que la télémédecine fasse généralement partie intégrante des soins de santé modernes, les professionnels de la santé risquent des poursuites judiciaires s'ils l'utilisent dans le cadre de l'aide médicale à mourir.

Pour pallier ce risque, certains aspects du processus d'aide médicale à mourir, tels que les évaluations d'admissibilité, ne sont pas abordés par téléphone ou vidéoconférence dans certains États. Mais le terme « service de communication » englobe également Internet, le courrier électronique et le fax ; l'interdiction est donc très large. [...] Dans certaines juridictions, les ordonnances d'aide médicale à mourir sont remises en main propre ou envoyées par la poste, et non par courriel ou par télécopie.

La loi interdisant la télémédecine dans le cadre de l'aide médicale à mourir est problématique et devrait être abrogée.[...]

AUTRES ARTICLES SUR CE SUJET

> 28 JUILLET - THE GUARDIAN

En Australie, les personnes en fin de vie ne peuvent pas toujours consulter un médecin. La télémédecine peut les aider à mourir dans la dignité. *Australians in end-of-life agony can't always see a doctor. Telehealth can help them die with dignity*

URL: <https://www.theguardian.com/commentisfree/2026/jul/28/australians-in-end-of-life-agony-cant-always-see-a-doctor-telehealth-can-help-them-die-with-dignity>

(Extraits – article en anglais en libre accès) [...] Toutefois, autoriser la télémédecine n'obligera aucun praticien à y recourir. La consultation en présentiel restera toujours la

référence. Cela offrirait simplement aux praticiens un outil clinique supplémentaire lorsque la distance ou la douleur rendent un rendez-vous en personne impossible. Supprimer l'obstacle pénal est précisément ce qui permettrait de réintégrer l'aide médicale à mourir dans les politiques de santé, là où, selon Mme Rowland, elle a toute sa place. [...]

> 27 JUILLET - ABC News

Andrew Denton explique le rôle de la télémédecine dans l'aide médicale à mourir / *Andrew Denton explains the role of telehealth in voluntary assisted dying*

URL: <https://www.youtube.com/watch?v=SSGvyJy-h88>

(Extraits – article en anglais en libre accès) [...] Andrew Denton (producteur de télévision australien) a mené une longue campagne pour légaliser l'aide médicale à mourir – reconnue comme l'une des campagnes de plaidoyer les plus marquantes de l'histoire australienne moderne – motivée par la mort douloureuse de son père, Kit. **Il s'est entretenu avec Sarah Ferguson de l'émission « 7.30 ».**

> 24 JUILLET – THE CONVERSATION

Le congrès national du Parti travailliste soutient le recours à la télémédecine dans le cadre des soins de fin de vie assistée

URL: <https://theconversation.com/labor-national-conference-backs-use-of-telehealth-in-voluntary-assisted-dying-care-287188> (article en anglais en libre accès)

1ER JUILLET – CSU.EDU

Les recherches sur l'aide médicale à mourir révèlent que les communautés rurales et isolées sont désavantagées / *Voluntary assisted dying research reveals rural and remote communities are disadvantaged*

URL: <https://news.csu.edu.au/latest-news/voluntary-assisted-dying-research-reveals-rural-and-remote-communities-are-disadvantaged> - URL : <https://doi.org/10.1080/07481187.2026.2693543>

(Extraits – article en anglais en libre accès) Les chercheurs de l'Université Charles Sturt contribuent à la première cartographie exhaustive des modalités d'accès à l'AMM pour les populations rurales et isolées. Ces communautés sont confrontées à des obstacles spécifiques, souvent négligés, en matière de soins de fin de vie. L'étude, menée par l'Université Charles Sturt, a permis d'identifier des enjeux clés liés à l'accès à l'AMM en milieu rural et isolé. Selon Go Gentle Australia, les décès par AMM représentent entre 1 et 3 % de la mortalité totale en Australie chaque année. La plupart des personnes qui optent pour l'aide médicale à mourir (AMM) ont entre 70 et 79 ans, le cancer étant la raison la plus fréquente de cette demande. Selon Melissa Hanson, auteure principale de l'étude, il s'agit de la première cartographie exhaustive des données mondiales sur l'accès à l'AMM pour les populations rurales et isolées. [...] L'étude a synthétisé la littérature scientifique (articles évalués par les pairs et documents non universitaires, notamment des rapports) australienne et de juridictions comparables, principalement le Canada, ainsi qu'une étude indienne. Elle a identifié cinq thèmes clés relatifs à la mise en œuvre de l'aide médicale à mourir en milieu rural et éloigné : • cadres législatifs et politiques • considérations culturelles, sociales et éthique • accès et équité dans la prestation de services • rôles et expériences des professionnels de la santé • impact sur les familles et la communauté. [...].

BELGIQUE

16 JUILLET – 21 NEWS

"Stop à l'hypocrisie et à l'infantilisation : ceux qui veulent décider de leur fin de vie méritent mieux"

URL: <https://www.21news.be/stop-a-lhypocrisie-et-a-linfantilisation-ceux-qui-veulent-decider-de-leur-fin-de-vie-meritent-mieux/>

(Extraits – article en libre accès) Il y a 25 ans, sous l'impulsion des libéraux, notre pays

faisait figure de pionnier avec sa loi sur l'euthanasie. La Belgique était le deuxième pays à autoriser cette pratique. Enfin, moyennant des conditions strictes, les citoyens obtenaient le droit de décider eux-mêmes d'une fin de vie digne. Le travail accompli à l'époque était véritablement révolutionnaire. Mais ce travail n'est pas achevé. La loi doit être adaptée afin d'apporter enfin une solution aux personnes souffrant de démence. Une large majorité existe aujourd'hui à la Chambre en faveur de cette évolution, mais les socialistes et les libéraux francophones du MR refusent de laisser leurs parlementaires voter librement. C'est pourtant l'usage pour ce type de question.

Choisir entre mourir trop tôt et perdre le contrôle - Il est concrètement question de l'euthanasie en cas de perte acquise de la capacité d'exprimer sa volonté. Celle-ci n'est actuellement pas autorisée. [...] Une déclaration anticipée n'est pas un chiffon de papier - C'est pourquoi notre groupe a de nouveau déposé, en 2024, une proposition de loi visant à étendre la déclaration anticipée à la perte acquise et irréversible de la capacité d'exprimer sa volonté. [...] Notre proposition ne vise pas à faire mourir les gens plus tôt. Au contraire : celui qui a la certitude que la limite fixée à l'avance sera ultérieurement respectée ne doit pas faire ses adieux prématurément. Cette garantie peut précisément donner aux personnes la liberté de vivre plus longtemps. L'autodétermination ne disparaît pas lorsqu'une personne perd sa voix. C'est précisément à ce moment-là que la loi doit garantir que cette voix continue d'être entendue.

AUTRES ARTICLES SUR CE SUJET

> 07 JUILLET – LE SPECIALISTE

La Chambre appelée à se saisir du dossier de l'euthanasie pour les personnes démentes

URL: <https://www.lespecialiste.be/fr/actualites/la-chambre-appellee-a-se-saisir-du-dossier-de-l-euthanasie-pour-les-personnes-dementes.html>

(Extraits – article en libre accès) Le parlement doit se saisir du problème de la fin de vie des personnes démentes. Il ne peut plus esquiver le débat sur l'extension du droit à demander l'euthanasie par le biais d'une déclaration anticipée, ont plaidé mardi le comité de bioéthique et le conseil fédéral des aînés.[...]

> 08 JUILLET – GENETHIQUE

Vers l'euthanasie de personnes conscientes mais « incapables de décider par et pour elles-mêmes » ?

URL: <https://genethique.org/belgique-vers-leuthanasie-de-personnes-conscientes-mais-incapables-de-decider-par-et-pour-elles-memes/> (article en libre accès)

03 JUILLET – MR BE

Congé de deuil et euthanasie : la proposition de Florence Reuter adoptée en commission à l'unanimité

URL: <https://www.mr.be/conge-de-deuil-et-euthanasie-la-proposition-de-florence-reuter-adoptee-en-commission-a-lunanimite/>

(Extraits – article en libre accès) La proposition de loi de la députée fédérale MR Florence Reuter, visant à adapter la période du congé de deuil en cas d'euthanasie programmée, a été adoptée à l'unanimité en première lecture en commission des Affaires sociales de la Chambre. [...] « Grâce à cette adaptation, un fils, une fille, un partenaire n'auront plus à choisir entre leur travail et la présence auprès de leur proche dans ses derniers jours », insiste la députée. [...]

CANADA

27 JUILLET – AQDMD (trouble mental)

Suite au recours intenté par Mme Brosseau

22 JUILLET - Recours de Mme Brosseau - Brosseau -

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2270885/aide-medicale-mourir-ontario>

Ouvrir l'accès ne veut pas dire ouvrir les vannes. À la suite du recours intenté par Claire Brosseau, plusieurs craignent qu'une personne vivant un épisode de dépression puisse obtenir facilement l'aide médicale à mourir. Selon le Dr Georges L'Espérance, ancien président de l'AQDMD, cette perception est loin de la réalité. Les personnes dont le seul problème médical est un trouble mental ne deviendraient pas automatiquement admissibles si les reports successifs prenaient fin. Elles auraient simplement le droit d'être évaluées. Et cette évaluation serait particulièrement exigeante. On parle de personnes suivies pendant de nombreuses années, ayant essayé les traitements reconnus, accompagnées par des équipes multidisciplinaires et dont la souffrance persiste malgré les soins. Chaque demande devra être examinée individuellement par plusieurs professionnels, selon des critères rigoureux.

Le Dr L'Espérance soulève également ce qu'il considère comme une incohérence : aujourd'hui, une personne atteinte d'un cancer ou d'une maladie neurologique peut être admissible à l'aide médicale à mourir, même si elle vit aussi avec un trouble mental. En revanche, lorsqu'un trouble mental est la seule condition médicale invoquée, aucune évaluation n'est actuellement possible en raison des reports successifs de la loi. Pour lui, comme pour l'AQDMD, le véritable enjeu est de permettre à ces personnes d'être évaluées équitablement, sans discrimination.

> 18-19 JUILLET – LE DEVOIR

AMM et trouble mental: il faut faire confiance aux professionnels de la santé et aux patients concernés

URL: <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/995600/amm-trouble-mental-il-faut-faire-confiance-professionnels-sante-patients-concernes?>

(Extraits – article en libre accès) Laurent Boisvert, Mona Gupta et Valérie Fernandez [...] Nous, médecins et spécialistes de la santé mentale, professionnels des services sociaux et associations de défense des droits, appelons le gouvernement fédéral à recentrer le débat : l'enjeu n'est pas de savoir si l'AMM devrait être possible dans les cas de trouble mental, il est d'en garantir la mise en œuvre sécuritaire pour pouvoir enfin respecter la volonté des patients concernés. Même vulnérables, les personnes atteintes d'un trouble mental restent des sujets de droit.

Les oppositions à l'élargissement de l'aide médicale à mourir reposent sur la présomption implicite selon laquelle une personne atteinte d'un trouble mental ne serait pas apte à prendre une décision libre et éclairée concernant sa propre vie, car son jugement serait altéré par la maladie. Cet a priori est incompatible avec les principes fondamentaux qui guident les soins de santé, les services sociaux et le droit. Les personnes concernées ne perdent pas leur statut de citoyen ni leur capacité à prendre des décisions parce qu'un diagnostic psychiatrique a été posé. Chaque jour, malgré leur état et leur vulnérabilité, elles prennent des décisions majeures concernant leur logement, leur travail, leurs finances et leurs soins de santé. Le droit canadien reconnaît leur capacité à consentir ou à refuser des interventions médicales, même celles pouvant impliquer la mort, lorsque l'aptitude décisionnelle est présente. [...].

> 02 JUILLET – LE DEVOIR

Pour ma sœur Louise

URL: <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/991673/soeur-louise?>

(Extraits – article en libre accès) Plaidoyer pour l'aide médicale à mourir pour les personnes souffrant de troubles mentaux. (à titre de citoyenne).[...]

26 JUILLET - CP24

Un article médical plaide pour un dialogue sur le « don d'organes après la mort », mais des experts soulèvent des questions d'ordre moral.

URL: <https://www.cp24.com/news/canada/2026/07/26/concerns-over-death-by-organ-donation-raised-by-medical-legal-experts/>

(Extraits – article en libre accès) Plusieurs médecins relancent le débat sur la « mort par don d'organes » dans un nouvel article publié dans une revue médicale. Ils affirment que l'acceptation croissante de l'euthanasie volontaire et les progrès des technologies de maintien en vie ont ouvert la voie à l'examen des mérites de cette pratique. Le don d'organes à mort, illégal au Canada, consiste à prélever des organes sur des patients encore vivants qui ont choisi l'aide médicale à mourir. Les cliniciens suivent actuellement la « règle du donneur décédé » (DDR) [...]

> 08 JUILLET - NYJ of MEDECINE

Contextualisation de la règle du donneur décédé à l'ère de l'euthanasie volontaire/ Contextualizing the Dead Donor Rule in an Era of Voluntary Euthanasia

URL: <https://www.nejm.org/doi/full/10.1056/NEJMms2601611>

(Extraits – article réservé aux abonnés) Carter Winberg, M.D, and Robert D. Truog, M.D, NYJ of MEDECINE, 2026, [VOL. 395 NO.](#) L'acceptation croissante de l'euthanasie volontaire, qui ouvre la voie au don d'organes après la mort, justifie une recontextualisation de la règle du donneur décédé et une évaluation des principes éthiques en jeu

COLOMBIE

15 JUILLET – GENETHIQUE

Une femme de 30 ans euthanasiée en raison de souffrances exclusivement psychiques

URL: <https://genethique.org/colombie-une-femme-de-30-ans-euthanasiee-en-raison-de-souffrances-exclusivement-psychiques/>

(Extraits – article en libre accès) Le 9 juillet dernier, une Colombienne âgée de 30 ans, Catalina Giraldo, est décédée après une euthanasie. Cette psychologue souffrait depuis des années de troubles psychiatriques graves et affirmait que « *ses souffrances étaient incompatibles avec une vie digne* ». A l'âge de 20 ans, on lui avait diagnostiqué un trouble dépressif « *sévère et persistant* », un trouble de la personnalité limite et un trouble anxieux non spécifié. Catalina Giraldo souhaitait recourir au suicide assisté. Toutefois, en raison de l'absence de réglementation en la matière, la jeune femme a finalement choisi de demander l'euthanasie, « *une procédure pour laquelle il existe des protocoles établis au sein du système de santé colombien* » Elle avait introduit une action en justice pour obtenir gain de cause et a interpellé la Cour constitutionnelle à la veille de son décès. [...]

ESPAGNE

13 JUILLET – GENETHIQUE

« Accessibilité » de l'euthanasie aux personnes handicapées, procédure « accélérée » : l'Espagne actualise ses « bonnes pratiques »

URL: <https://genethique.org/accessibilite-de-leuthanasie-aux-personnes-handicapees-procedure-acceleree-lespagne-actualise-ses-bonnes-pratiques/>

(Extraits – article en libre accès) En Espagne, l'assemblée plénière du Conseil interterritorial du Système national de santé a approuvé la deuxième édition du « *Manuel des bonnes pratiques en matière d'euthanasie* »^[1]. Le document est élaboré par le ministère de la Santé par l'intermédiaire de la Direction générale de la santé publique et de l'équité en matière de santé, en coordination avec les communautés autonomes. Ce manuel actualise la version publiée en 2021. [...] *Le rôle de l'infirmière et « l'humanisation de l'environnement de soins »* [...]

Des aménagements de procédure [...] Une procédure « accélérée » pour les cas « les plus urgents » [...] Un décès considéré comme une « mort naturelle » [...]. Le manuel comprend aussi une section dévolue au don d'organes [...] « *Renforcer* » les « *mesures d'accessibilité* » [...]

Remarques Le Choix: Depuis l'approbation de la loi en 2021, plus de 1600 euthanasies ont été réalisées - soit 0,13% du total des décès. Seul dans 2 cas le père de la personne a eu recours à la justice pour empêcher la réalisation de la prestation. Dans la grande majorité des cas, les familles comprennent la décision du patient et l'appuient.

06 JUILLET – REDACCION MEDICA

Une faille procédurale qui peut aggraver la souffrance / Eutanasia: una brecha procesal que puede agravar el sufrimiento

URL: <https://www.redaccionmedica.com/opinion/francesc-jose-maria-sanchez-5070/eutanasia-una-brecha-procesal-que-puede-agravar-el-sufrimiento-2221>

(Extraits – article en libre accès) [...] Au-delà de ce détail procédural, la question sous-jacente revêt une grande importance sanitaire, éthique et sociale : dans quelle mesure un tiers peut-il s'immiscer dans l'exercice d'un droit fondamental aussi intime et personnel que le droit de demander l'aide médicale à mourir ? La jurisprudence de la Cour suprême permet à une personne non directement impliquée dans le processus d'aide médicale à mourir de contester une décision favorable si elle remplit deux conditions : un lien affectif avéré avec le demandeur et la production de preuves raisonnables démontrant le non-respect des garanties légales.

L'aide médicale à mourir ne peut être légalement demandée que dans des situations médicalement attestées de souffrances graves, chroniques et invalidantes, ou de maladie grave et incurable. Il s'agit donc d'une décision profondément personnelle, liée à la dignité de la personne souffrant de ce qu'elle considère comme intolérable.

Il est donc préoccupant que les tribunaux saisis de ces affaires doivent se fonder sur des concepts juridiques imprécis tels que la « proximité affective » ou l'« indication raisonnable », susceptibles de donner lieu à de multiples interprétations. [...]

Il serait souhaitable que le législateur n'attende pas pour mettre en œuvre cette réforme. C'est la seule façon de combler la faille juridique qui permet la fraude et l'abus de droits, et d'éviter que les souffrances des personnes ayant droit à l'aide médicale à mourir ne soient inutilement prolongées par des problèmes de procédure.

> 10 JUILLET – GENETHIQUE

Espagne : la Cour suprême établit les critères permettant de contester une demande d'euthanasie

URL: <https://genethique.org/espagne-la-cour-supreme-etablit-les-criteres-permettant-de-contester-une-demande-deuthanasie/>

(Extraits – article en libre accès) Le 19 mai, la Cour suprême espagnole a autorisé les personnes ayant un « lien particulièrement étroit » avec le demandeur à former un recours contre les demandes d'euthanasie. L'arrêt a été rendu public fin juin. [...]

ITALIE

28 JUILLET – IL MATTINO

Entre législation nationale et initiatives régionales : le casse-tête de la fin de vie / Fine vita, il diritto di morire e l'urgenza di una legge

URL: https://www.ilmattino.it/primopiano/cronaca/fine_vita_diritto_di_morire_urgenza_di_legge-9675938.html

(Extraits – article en italien en libre accès) - Sur le thème de la fin de vie, si le législateur ne légifère pas, c'est la Cour constitutionnelle qui intervient. Celle-ci a dû intervenir, une fois de plus, avec deux récentes décisions (n° 148 et n° 152), pour réaffirmer et mieux préciser ce qu'elle avait déjà affirmé en 2019.

Elle avait alors exclu l'incrimination pour aide au suicide uniquement dans les cas où une personne est maintenue en vie par des traitements de soutien vital et est atteinte d'une pathologie irréversible, source de souffrances physiques ou psychologiques insupportables, médicalement constatées. De plus, elle avait incité le Parlement à adopter

une loi réglementant la matière de la fin de vie. En attendant, la loi n'existe pas. [...] En somme, les régions ne peuvent prétendre agir à la place de la législation de l'État. Au mieux, elles peuvent se limiter à réglementer les seuls aspects organisationnels. [...] Avec la dernière décision (n° 152), [...] La Cour a confirmé sa jurisprudence, soulignant que l'exception à la punissabilité ne peut exister que si la dépendance du patient à des traitements de soutien vital est avérée. [...] Dans un cadre normatif national qui doit être réglementé uniquement et exclusivement par le parlement, qui assume la responsabilité des choix devant les citoyens et les électeurs. Comme l'a fait le Parlement français, le 15 juillet, en approuvant une bonne loi qui réglemente la fin de vie volontaire.

NOUVELLE-ZELANDE

08 JUILLET – HEALTH GOVT.NZ

Rapport annuel du responsable de l'aide médicale à mourir - June 2026

URL: <https://www.health.govt.nz/publications/registrar-assisted-dying-annual-report-june-2026>

URL: <https://www.health.govt.nz/system/files/2025-07/registrar-assisted-dying-annual-report-to-the-minister-of-health-online-v3.pdf>

(Extraits – article en anglais en libre accès) La loi de 2019 sur le choix de fin de vie (la Loi) est entrée en vigueur le 7 novembre 2021. Elle a institué le service d'aide médicale à mourir (Ngā Ratonga Mate Whakaahuru) en Nouvelle-Zélande (Aotearoa). [...] Le présent rapport annuel couvre la période du 1er avril 2025 au 31 mars 2026. Outre les informations exigées par la Loi, ce rapport résume les données relatives à la réglementation et au suivi du service par le ministère, à son utilisation, à son personnel et aux retours d'information le concernant.

PAYS-BAS

16 JUILLET – LA CROIX

URL: <https://www.la-croix.com/societe/aux-pays-bas-l-euthanasie-en-pleine-expansion-au-debut-on-etait-bien-plus-stricts-dans-lapplication-des-criteres-20260716>

ABONNE - En 2001, les Pays-Bas ont été le premier pays au monde à légaliser l'euthanasie. Vingt-cinq ans plus tard, la loi n'a que très peu évolué, mais la pratique s'est massifiée et les motifs se sont multipliés.

D'ici à Noël, Marieke l'espère, elle ne sera plus en vie.[...] Sa demande remonte déjà à deux ans et demi, mais son dossier fait partie des plus complexes à instruire. Car à 54 ans, Marieke n'est pas en fin de vie. Ce sont ses quarante années de dépression chronique, de trouble de la personnalité et de stress post-traumatique qui ont poussé cette mère célibataire – qui ne voit plus son fils – à demander l'euthanasie pour souffrances psychiques. Dans ces cas-là, de moins en moins rares, trois médecins doivent examiner le dossier, contre deux pour les demandes plus « ordinaires ». [...]

Contrairement au cadre juridique dont la France est en train de se doter, les souffrances psychologiques n'ont jamais été exclues de la loi néerlandaise. Les mineurs non plus. Initialement, ils devaient avoir plus de 12 ans, mais en 2024, l'euthanasie a été ouverte aussi aux enfants plus jeunes, en prenant en compte le consentement de leurs parents – unique élargissement juridique en un quart de siècle. [...] Des euthanasies pour démence sénile en augmentation - Très sécularisés, les Pays-Bas ont déjà décriminalisé nombre de pratiques interdites ailleurs (drogue, prostitution) et valorisent depuis longtemps l'autonomie individuelle. Au sein de l'Association pour la fin de vie volontaire (NVVE), équivalent néerlandais de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD), on explique la hausse continue de la courbe par une meilleure acceptation sociale, une moindre tolérance à la souffrance – qui s'observe également dans le plus grand recours à la péridurale lors des accouchements – et par le vieillissement de la population. [...] Faut-il s'interdire de pratiquer l'euthanasie sur des patients psychiatriques de moins de 25 ou 30 ans, en raison d'une maturité insuffisante ? L'association néerlandaise de psychiatrie pourrait l'acter en 2027, dans la foulée de ses directives plus strictes déjà votées en juin.

À l'heure actuelle, ces demandes concernent très majoritairement de jeunes femmes.

02 JUILLET – ZONMW

Augmentation du nombre d'euthanasies liée à l'évolution de la société

URL: <https://www.zonmw.nl/nl/nieuws/meer-euthanasie-door-veranderende-samenleving>

(Extraits – article en anglais en libre accès) [...] La part du cancer comme motif d'euthanasie parmi les demandes annuelles a quant à elle diminué, passant de 90 % à 54 % durant cette période. D'autres motifs ont toutefois augmenté durant la même période, notamment la combinaison de plusieurs affections, la démence, l'accumulation de maladies liées à l'âge et les troubles mentaux. [...] Pour de nombreux citoyens et professionnels de santé, l'euthanasie est considérée comme une réussite et fait partie intégrante des bons soins de fin de vie. L'euthanasie est de plus en plus visible, ouverte au débat et largement acceptée. [...] Parallèlement, ces derniers [les médecins] abordent plus souvent cette option avec leurs patients. Ceci s'explique en partie par le fait que les médecins s'attachent à discuter des questions de fin de vie avec leurs patients en temps opportun. De plus, les recommandations professionnelles des médecins sont devenues plus précises et leurs connaissances se sont approfondies grâce aux nombreuses formations disponibles. Cela leur offre une plus grande sécurité juridique. « Dans le même temps, l'euthanasie demeure considérée comme un acte médical particulier, et de nombreux médecins perçoivent sa mise en œuvre comme moralement lourde, émotionnellement éprouvante et chronophage », selon Van Wijngaarden.[...] L'étude révèle également l'existence de points de tension. Par exemple, les professionnels de santé constatent que les patients et leurs proches ont souvent l'impression que l'euthanasie est un droit, ce qui engendre parfois des attentes plus élevées, voire irréalistes.

(L'étude combine une recherche documentaire et une analyse des sources avec une approche éthique qualitative, pour laquelle des entretiens ont été menés auprès d'un large éventail de citoyens, de personnes ayant une expérience vécue et de professionnels de santé)

> 02 JUILLET – NVVE

L'association NVVE n'est pas surprise par les conclusions de l'étude sur l'augmentation du recours à l'euthanasie.

URL: <https://www.nvve.nl/actueel/nieuws/nvve-niet-verrast-over-uitkomst-onderzoek-naar-meer-euthanasie/>

(Extraits – article en néerlandais en libre accès) L'association NVVE n'est pas surprise par le rapport publié aujourd'hui concernant l'augmentation constante du nombre d'euthanasies pratiquées au fil des ans. Divers facteurs expliquent que l'euthanasie soit désormais impliquée dans 6 % des décès. Ce pourcentage augmente de quelques dixièmes de pour cent par an. Cette augmentation est liée à l'évolution démographique, notamment au vieillissement de la population et à l'augmentation du nombre de personnes vivant plus longtemps avec des maladies chroniques. De plus, les individus accordent une plus grande importance à leurs propres souhaits et choix, et les convictions religieuses n'excluent plus nécessairement l'euthanasie. On constate également une plus grande importance accordée à la qualité de vie et à la fin de vie, et le regard porté sur la souffrance en fin de vie a évolué : toute souffrance n'est pas nécessaire.[...]

ROYAUME-UNI

09 JUILLET – GOV.JE

Loi de Jersey sur l'aide médicale à mourir : sanction royale

URL: <https://www.gov.je/News/2026/Pages/AssentAssistedDying.aspx>

(Extraits – article en anglais en libre accès) La loi sur l'aide à mourir de Jersey vient de recevoir la sanction royale, une étape cruciale pour garantir que le service d'aide à mourir

puisse entrer en fonction comme prévu à la fin de l'année prochaine. Les travaux de mise en place de ce service sont en cours depuis un certain temps déjà et le recrutement pour les postes clés a commencé.[...]

AUTRE ARTICLE SUR CE SUJET

> 09 JUILLET - BBC

Jersey est le premier État des îles Britanniques à légaliser l'aide médicale à mourir / *Jersey first place in British Isles to legalise assisted dying*

URL: <https://www.bbc.com/news/articles/cdjk4zlkv42o> (article en libre accès)

06 JUILLET - TELEGRAPH

Les jeunes médecins ne devraient jouer aucun rôle dans l'aide médicale à mourir, dit BMA (British Medical Asso.)

URL: <https://www.telegraph.co.uk/politics/2026/07/06/junior-doctors-should-play-no-part-assisted-dying-says-bma/>

(Extraits – article en anglais en libre accès) Les médecins « résidents » (anciennement nommés « médecins juniors ») ne devraient pas être impliqués dans l'aide médicale à mourir si elle est légalisée en Angleterre et au Pays de Galles, a déclaré la British Medical Association. [...] La BMA est neutre sur le principe de l'aide médicale à mourir, mais a rejeté le projet de loi lors de son assemblée annuelle des représentants.[...]

USA

22 JUILLET – TRIBUNE CHRETIENNE

« Nous ne nous soumettrons jamais » : quatre congrégations attaquent l'État de New York sur l'« aide à mourir »

URL: <https://tribunechretienne.com/nous-ne-nous-soumettrons-jamais-quatre-congregations-attaquent-letat-de-new-york-sur-laide-a-mourir/>

(Extraits – article en libre accès) Dans un pays où l'euthanasie demeure interdite mais où le suicide assisté progresse État après État, elles dénoncent une législation qui les contraindrait à coopérer à une pratique contraire à leur foi et à leur mission [...]

15 JUILLET – GENETHIQUE

Trois médecins proposent de légaliser la « mort par don d'organe » (question théorique)

URL: <https://genethique.org/trois-medecins-proposent-de-legaliser-la-mort-par-don-dorgane/>

(Extraits – article en libre accès) Les chirurgiens devraient-ils pouvoir prélever les organes d'un patient encore en vie, au motif que celui-ci a demandé à être euthanasié ? Dans un article publié dans le *New England Journal of Medicine*^[1], trois médecins de la *Harvard Medical School*, du *Boston Children's Hospital* aux États-Unis, et de la *Western University* au Canada, posent la question non pas du don d'organe qui suit un décès lié à une euthanasie, mais du « décès par don d'organe » dans le cadre d'une euthanasie. [...] Avec la « mort par don d'organe », le décès ne serait pas provoqué par l'injection létale requise pour une euthanasie mais le patient serait anesthésié avant qu'un médecin ne prélève ses organes encore vivants, et c'est le prélèvement lui-même qui entraînerait sa mort. [...] Dans les régions où don d'organe et « aide à mourir » sont autorisés, il pourrait être « logique », selon ces trois médecins, que des patients veuillent combiner les deux procédures pour « donner un sens à leur mort » [...] Alors que « le concept de “mort par don” est, à première vue, une notion extrêmement troublante » [...] pour Ruth Faden, bioéthicienne à l'université Johns Hopkins, « en réalité, si on l'examine d'un œil critique à la lumière des considérations éthiques fondamentales, ce n'est pas aussi déroutant qu'il n'y paraît au premier abord ». [...] Face à ces considérations, « il est essentiel que les gens comprennent que la “mort par don d'organes” n'est pas une pratique légale aux États-Unis et n'est même pas envisagée comme une option possible », a réagi Allison

Erickson, présidente de l'Association of Organ Procurement Organizations, dans un communiqué. [...] [1] Carter Winberg, Ian Ball et Robert D. Truog, « Contextualizing the Dead Donor Rule in an Era of Voluntary Euthanasia », *The New England Journal of Medicine*, vol. 395, no 2, 2026, p. 194-200, DOI : <https://doi.org/10.1056/NEJMms2601611>

10 JUILLET – GENETHIQUE

Des législateurs américains réclament une surveillance accrue du suicide assisté médicalement dans les établissements de soins palliatifs

URL : <https://genethique.org/complement/des-legislateurs-americains-reclament-une-surveillance-accrue-du-suicide-assiste-medicalement-dans-les-etablissements-de-soins-palliatifs/>

(Extraits – article en libre accès) Un groupe bipartisan avertit le ministère de la Santé que les personnes âgées et les personnes en situation de handicap risquent de subir des pressions pour mettre fin à leurs jours. Les membres du Congrès ont spécifiquement demandé que le suivi porte notamment sur les "pratiques discriminatoires" — telles que le refus, par les compagnies d'assurance, de couvrir des soins médicaux vitaux tout en proposant de prendre en charge les substances destinées au suicide assisté — ainsi que sur le respect des restrictions fédérales interdisant l'utilisation de fonds fédéraux pour des produits ou services liés au suicide assisté. [Lire l'article du Guardian](#)

Cette revue de presse vous a intéressé(e) ? Faites-la connaître autour de vous et suscitez des adhésions au Choix. Les ressources de notre association ne dépendent que des cotisations de ses membres et des dons. Nous avons besoin de votre aide pour les développer !

ADHÉRER OU FAIRE UN DON À L'ASSOCIATION